



Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie

Regard citoyen sur la transition politique en Haïti

pour la période d'avril à juin 2026

**Deuxième rapport du projet
de veille institutionnelle et politique
en Haïti (VIP-Haïti)**

📍 Pétion-Ville, août 2026



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



Avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF),
sur financement du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	5
AVANT-PROPOS.....	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	7
I. INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
1.1 Contexte et justification de la veille	11
1.2 Objectifs du rapport.....	12
1.3 Dispositif méthodologique de la veille	13
1.4 Apports, valeur ajoutée et limites de l'étude	13
1.5 Articulation du rapport	14
II. MÉTHODOLOGIE DE LA VEILLE	15
2.1 Consultation citoyenne et observation de terrain	15
2.1.1 Profil des acteurs consultés dans les groupes de discussion.....	15
2.1.2 Étendue des observations réalisées	17
2.2 Monitoring des institutions clés de la transition	19
2.3 Suivi médiatique	20
III. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS	21
3.1 Perceptions de l'environnement politique et de la gouvernance de la transition	21
3.1.1 Perception générale de l'environnement politique du pays	21
3.1.2 Une transition perçue comme incapable d'améliorer le climat politique.....	22
3.1.3 Faible dynamique politique locale et confiance limitée dans la transition	23
3.1.4 Faible impact des efforts institutionnels face aux limites structurelles	26
3.2 Perceptions de l'évolution des préparatifs électoraux.....	26
3.2.1 Perceptions des progrès accomplis par les institutions électorales.....	26
3.2.2 État de fonctionnement des structures du système électoral sur le terrain.....	27
3.2.3 Obstacles et conditions de faisabilité des élections en 2026	31
3.2.4 Les partis politiques face à la préparation des élections.....	33
3.3 Préoccupations politiques et priorités identifiées des acteurs consultés	34
3.4 Perception d'une situation socioéconomique de plus en plus précaire.....	35

IV. CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS	37
4.1 Conclusion générale	37
4.2 Principales recommandations	38
V. ANNEXES	40
5.1 Guide des entretiens de groupe	40
5.2. Grilles d’observation sur le terrain	41
5.3 Tableaux de données complémentaires.....	45

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Cartographie des départements et communes touchés par les observations.....	17
Figure 2: Localisation des bureaux de l'ONI visités	18
Figure 3: Localisation des Bureaux Électoraux Communaux (BEC) visités	19
Figure 4: Perception générale de l'environnement politique du pays	21
Figure 5: Niveau des activités politiques, des alliances et du débat politiques.....	24
Figure 6: Niveau de participation citoyenne et de soutien à la gouvernance de la transition	25
Figure 7: État d'ouverture des bureaux de l'ONI visités	28
Figure 8: Niveau d'opérationnalité des bureaux ouverts de l'ONI.....	28
Figure 9: Statut des bureaux au moment de la visite	29
Figure 10: Niveau d'opérationnalité des bureaux électoraux ouverts	30
Figure 11: Perception de l'aggravation générale de la situation socioéconomique	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des acteurs consultés par département et par catégorie	15
Tableau 2: Répartition des acteurs consultés par département et selon le sexe.....	16
Tableau 3: Répartition des acteurs consultés par catégorie et selon le sexe	16
Tableau 4: Perception de l'évolution du climat politique par les acteurs consultés	23
Tableau 5: Perception des acteurs des préoccupations politiques majeures des citoyens	23
Tableau 6: Perceptions des progrès accomplis par les institutions électorales	26
Tableau 7: Perceptions des principaux obstacles à l'organisation des élections	31
Tableau 8: Perceptions des conditions indispensables à la tenue des élections.....	32
Tableau 9: Perceptions des avancées réalisées par les partis politiques dans la préparation des élections	33
Tableau 10: Perceptions des trois priorités nationales pour le pouvoir de transition	34

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

Sigle/acronyme	Signification
ASE	Alliance pour une Société sans Exclusion
BEC	Bureau Électoral Communal
BED	Bureau Électoral Départemental
CARICOM	Communauté Caribéenne
CEP	Conseil Électoral Provisoire
EDE	Les Engagés pour le Développement
GRH	Génération pour la Refondation d'Haïti
ISC	Initiative de la Société Civile
LAVEH	La Voie de l'Espérance d'Haïti
OCID	Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
ONI	Office National d'Identification
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
SUDD-BALAI	Solidarité des Unités Démocratiques Dévouées
VIP-Haïti	Veille Institutionnelle et Politique en Haïti

AVANT-PROPOS

L'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie (OCID) a l'avantage de présenter aux instances étatiques, aux différents secteurs de la vie nationale, aux partenaires internationaux et à l'opinion publique en général, le deuxième rapport de son Projet de Veille Institutionnelle et Politique en Haïti, qui couvre la période d'Avril à Juin 2026.

L'OCID tient à souligner à l'attention des acteurs nationaux et internationaux qui interviennent dans le cadre de la transition que les enseignements de ce rapport indiquent clairement l'impérieuse nécessité d'une approche intégrée de résolution de la crise multidimensionnelle qui ronge le pays. En effet, les opérations électorales ne devraient pas être planifiées indépendamment des opérations de répression des gangs et de sécurisation des axes de communication et des infrastructures essentielles du pays. À cet égard, des indicateurs précis relatifs à la sécurité doivent jaloner la programmation des opérations électorales. De même, des mesures rassurantes sur le plan de la gouvernance et en ce qui concerne le sort des déplacés et les conditions de vie de la population doivent accompagner l'installation effective de la machine électorale en vue de créer le climat de confiance indispensable à la tenue d'élections inclusives et crédibles. Par ailleurs, cette nouvelle phase de la transition ne pourra pas réussir sans une politique dynamique de communication et de consultation des acteurs clés de la vie nationale et sans l'ouverture des dirigeants à la participation des acteurs de la classe politique et de la société civile. Dans cette conjoncture particulière de la vie nationale, l'appui de l'International est important mais ne saurait être suffisant.

L'OCID remercie l'Organisation Internationale de la Francophonie et le Ministère Français de l'Europe et des Affaires Etrangères pour leur support dans le cadre de ce projet. Il remercie également les responsables des institutions publiques, les consultants et les moniteurs de terrain, pour leur contribution à l'élaboration de ce rapport.

Pour le Comité de Pilotage de l'OCID.

Rosny DESROCHES Directeur Exécutif de l'Initiative de la Société Civile (ISC)

Abdonel DOUDOU Directeur Exécutif de JURIMEDIA

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent rapport, intitulé « Regard citoyen sur la transition politique en Haïti pour la période allant d'avril à juin 2026 : Deuxième rapport du projet de veille institutionnelle et politique en Haïti (VIP-Haïti) », rend compte des résultats d'une consultation réalisée dans les dix départements de la république d'Haïti à travers 28 groupes de discussion (focus groups) réunissant 214 participants (108 acteurs politiques et 106 représentants d'organisations de la société civile), ainsi que des observations de terrain menées par 14 moniteurs de l'OCID dans 22 communes. L'étude combine ainsi une approche qualitative et des observations institutionnelles portant notamment sur le fonctionnement de l'ONI, des BEC et des BED. Les résultats révèlent une convergence remarquable des perceptions autour de quatre constats majeurs : la dégradation de l'environnement politique, l'insuffisance des préparatifs électoraux, l'urgence de la question sécuritaire et l'aggravation continue des conditions socioéconomiques.

I. Perceptions de l'environnement politique et de la gouvernance de la transition

Globalement, les acteurs consultés décrivent massivement l'environnement politique par l'insécurité et la violence (93 % des groupes en moyenne), thème cité par 100 % des groupes de la société civile et 86 % des groupes politiques. L'instabilité politique et institutionnelle est mentionnée par 50 % des groupes, tandis que les perceptions de mauvaise gouvernance, d'incompétence et d'irresponsabilité atteignent 57 %. La corruption et l'impunité sont évoquées par 46 % des groupes, et la méfiance envers les institutions ainsi que la crise économique par 39 % chacun.

L'étude met en évidence une forte homogénéité du diagnostic national : l'insécurité est désormais perçue comme le principal facteur structurant de la vie politique dans presque tous les départements. Toutefois, des nuances territoriales apparaissent. L'Ouest, les Nippes et l'Artibonite articulent davantage les dimensions sécuritaires, institutionnelles et économiques de la crise, alors que certains départements du Nord privilégient une lecture centrée sur la gouvernance publique. La perception de la transition est particulièrement critique. 89 % des groupes estiment que le climat politique s'est aggravé au cours des derniers mois, en raison de l'expansion de l'insécurité, du recul du contrôle territorial de l'État, de la faiblesse de la gouvernance et de l'absence de progrès significatifs dans l'organisation des élections. Les préoccupations politiques majeures sont désormais l'organisation des élections (79 %) et la sécurité publique (71 %), loin devant les questions de légitimité institutionnelle.

Les observations de terrain confirment cette faible dynamique politique. 72,7 % des observations jugent l'activité des partis politiques faible ou inexistante, et 63,6 % ne relèvent aucun mouvement significatif d'alliance politique. Le débat public demeure dominé par la crise sécuritaire, le décret électoral et les conditions de tenue des élections, plutôt que par une véritable compétition programmatique.

Enfin, les entretiens avec la Primature, le CEP et l'ONI révèlent l'existence de mécanismes internes de suivi, mais aussi des limites importantes en matière de transparence et de redevabilité. L'absence de mise en place du Comité consultatif prévu par le Pacte et l'absence de contrôle

parlementaire alimentent les critiques sur la gouvernance de la transition et sur certaines décisions stratégiques prises au nom de l'État.

II. Perceptions de l'évolution des préparatifs électoraux

Les perceptions des avancées électorales sont largement mitigées. 64 % des groupes estiment qu'il y a eu peu ou pas d'avancées significatives dans la préparation des élections. Les difficultés liées au fonctionnement de l'ONI, à la disponibilité des cartes d'identification et à la qualité du registre électoral demeurent au cœur des préoccupations. Les participants reconnaissent néanmoins certaines avancées : 46 % mentionnent la mise en place des BED et des BEC, et 43 % certaines initiatives administratives du CEP.

Toutefois, les observations de terrain permettent de nuancer ces perceptions. Sur les 39 bureaux de l'ONI visités, 94,9 % étaient ouverts (contre 82% en mars), et parmi les bureaux fonctionnels, 86,5 % accueillaient des usagers. Ce résultat constitue un signal relativement positif quant à la continuité des services d'identification et à la présence territoriale de l'institution.

La situation des structures électorales du CEP apparaît en revanche beaucoup plus fragile. Parmi les 38 BEC observés, seulement 57,9 % étaient ouverts (contre 54% en mars), tandis que 42,1 % étaient fermés. Plus préoccupant encore, 86,4 % des BEC ouverts ne recevaient aucun usager au moment des visites. Les causes de fermeture incluent des problèmes de locaux, l'absence de personnel, des retards administratifs et les effets de l'insécurité. Les BED présentent une situation relativement meilleure (80 % ouverts), mais aucun des bureaux ouverts n'accueillait d'usagers lors des observations.

Les obstacles à l'organisation des élections sont très clairement identifiés par les acteurs consultés : dans 96 % des groupes de discussion, ils considèrent l'insécurité liée aux gangs et à la violence armée comme le principal frein au processus électoral. S'y ajoutent le manque de volonté politique ou l'incapacité des autorités (54 %), la méfiance envers les institutions (39 %) et les déplacements forcés de population (36 %).

Interrogés sur les conditions nécessaires à la tenue d'élections crédibles, les participants placent le rétablissement de la sécurité en tête (89 %). Ils demandent également la création d'un climat de confiance entre les acteurs politiques, la libre circulation des personnes, l'amélioration du registre électoral, l'accès aux cartes d'identification, le retour des personnes déplacées et le renforcement de l'éducation civique. On comprend donc que les attentes dépassent donc largement les seuls aspects techniques de l'organisation électorale.

III. Préoccupations politiques et priorités identifiées

Le second tour de la veille institutionnelle et politique conduite par l'OCID montre une évolution assez curieuse des préoccupations citoyennes. Alors que l'insécurité dominait les consultations précédentes, l'organisation des élections devient désormais la première préoccupation politique (79 %), suivie de la sécurité publique (71 %). Cette évolution semble traduire un sentiment de lassitude face à une transition prolongée qui n'a pas amélioré les conditions de vie ni les perspectives d'avenir.

Cependant, lorsqu'ils identifient les actions urgentes que devrait entreprendre le pouvoir de transition, les participants expriment un consensus exceptionnel : 100 % des groupes demandent le rétablissement de la sécurité et la lutte contre les gangs. Viennent ensuite l'accélération de l'organisation des élections (54 %), le déblocage des routes et la libre circulation (36 %), le dialogue national et la restauration d'un climat de confiance (36 %), l'amélioration des conditions économiques (36 %) et l'assistance aux personnes déplacées (21 %).

Les analyses croisées par catégorie d'acteurs révèlent toutefois des hiérarchies différentes. Les acteurs politiques mettent davantage l'accent sur le calendrier électoral et le rétablissement de la légitimité institutionnelle, tandis que la société civile insiste davantage sur les réponses humanitaires, la mobilité, l'assistance aux déplacés et la relance économique. Cette divergence suggère que, pour une partie importante de la population, la tenue d'élections ne peut être dissociée d'une amélioration tangible des conditions de sécurité et de vie.

IV. Perception d'une situation socioéconomique de plus en plus précaire

La dimension socioéconomique apparaît comme l'un des aspects les plus alarmants du rapport. Les participants décrivent une situation de pauvreté, de misère et de précarité économique (64 %). Le chômage et le manque d'opportunités sont mentionnés par 50 % des groupes, et l'inflation ainsi que la baisse du pouvoir d'achat par 39 %.

Fait particulièrement significatif, tous les groupes interrogés considèrent que la situation socioéconomique s'est aggravée au cours des derniers mois. Cette dégradation est attribuée à la hausse des prix, à la diminution des revenus, à l'insécurité persistante et au contrôle de plusieurs axes routiers par des groupes armés. Les discussions montrent que l'insécurité est perçue non seulement comme une crise politique, mais aussi comme un facteur de destruction des moyens d'existence. Les témoignages recueillis illustrent concrètement cette réalité. Par exemple, à Marigot, dans le Sud-Est, des participants expliquent que l'impossibilité de transporter les récoltes entraîne leur gaspillage et une baisse importante des revenus agricoles. Ce type de situation relie directement la crise sécuritaire à la dégradation de la production, du commerce et des conditions de vie des ménages.

Enfin, ce deuxième rapport de la veille institutionnelle et politique en Haïti met en évidence une crise multidimensionnelle où les dimensions sécuritaire, politique, électorale et socioéconomique se renforcent mutuellement. L'insécurité apparaît comme le nœud central autour duquel s'organisent les perceptions citoyennes : elle affaiblit la gouvernance, compromet les préparatifs électoraux, limite la mobilité, accentue la pauvreté et érode la confiance envers les institutions. Malgré quelques avancées administratives, notamment du côté de l'ONI, les structures électorales territoriales demeurent insuffisamment opérationnelles. Les citoyens expriment une attente forte de rétablissement de l'ordre public, de retour à la légitimité institutionnelle et d'amélioration concrète de leurs conditions de vie.

Aperçu des principales recommandations

Au regard des constats et analyses qui précèdent, le présent rapport met en évidence un ensemble de recommandations prioritaires adressées aux décideurs et acteurs concernés :

a) Le Gouvernement de transition devrait :

- Faire du rétablissement de la sécurité et du contrôle territorial la priorité absolue ;
- Mettre en place le Comité consultatif prévu par le Pacte ;
- Renforcer la transparence des décisions publiques et des contrats engageant l'État ;
- Accélérer les mesures de soutien aux personnes déplacées et aux ménages les plus vulnérables.

b) Le CEP devrait :

- Rendre pleinement opérationnels les BEC et les BED ;
- Améliorer la communication publique sur les services électoraux ;
- Publier un calendrier réaliste des principales étapes du processus.

c) L'ONI devrait :

- Maintenir la continuité des services dans tous les départements ;
- Accélérer la délivrance des cartes d'identification ;
- Renforcer la fiabilité et l'actualisation du registre électoral.

d) Les partis politiques devraient :

- Renforcer leur implantation territoriale ;
- Développer des programmes politiques clairs ;
- Privilégier le dialogue et les mécanismes de confiance plutôt que la seule logique électorale.
- Se regrouper autour de programmes politiques ou d'orientation idéologique.

e) Les organisations de la société civile devraient :

- Poursuivre les actions de veille citoyenne et d'éducation civique ;
- Documenter les impacts de la crise sur les populations ;
- Favoriser des espaces de dialogue entre communautés et acteurs institutionnels.

f) La Communauté internationale dans toutes ses composantes (ONU, CARICOM, États-Unis, Canada, France) devrait :

- Soutenir prioritairement les efforts de sécurisation du territoire ;
- Appuyer le renforcement institutionnel du CEP et de l'ONI ;
- Conditionner davantage l'appui international aux principes de transparence et de redevabilité ;
- Soutenir les efforts de dialogue, d'éducation citoyenne et de monitoring politique de la société civile ;
- Accroître l'assistance humanitaire spécialement en faveur des personnes déplacées et des populations affectées par la crise.

I. INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.1 Contexte et justification de la veille

La transition politique en Haïti se poursuit dans un contexte marqué par une profonde fragilité institutionnelle, une dégradation continue de la situation sécuritaire et une crise de confiance persistante envers les institutions publiques. Initialement conçue comme un mécanisme exceptionnel devant conduire rapidement au rétablissement de l'ordre constitutionnel par l'organisation d'élections, cette transition s'est progressivement prolongée au-delà des échéances envisagées, alimentant les interrogations sur la capacité des autorités de transition à rétablir la sécurité et restaurer une gouvernance démocratique stable.

La période d'avril à juin 2026 a été marquée par une aggravation de la crise sécuritaire. La violence exercée par les groupes armés continue d'affecter la quasi-totalité des dimensions de la vie nationale, limitant la liberté de circulation, perturbant les activités économiques, compromettant le fonctionnement des institutions publiques et réduisant les capacités opérationnelles de l'administration électorale dans plusieurs régions. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, au moins 2 300 personnes ont été tuées, plus de 1 100 blessées et une centaine d'autres enlevées entre janvier et la mi-juin 2026¹. Ces chiffres illustrent la gravité de la crise humanitaire et sécuritaire, ainsi que les défis considérables auxquels fait face tout processus visant à organiser des élections inclusives, libres et crédibles dans le pays.

Sur le plan institutionnel, le gouvernement a procédé à un élargissement de la mission du Conseil électoral provisoire (CEP) pour répondre aux exigences du *Pacte national pour la stabilité et l'organisation des élections*, une décision susceptible d'influencer le calendrier électoral, les ressources budgétaires allouées au processus ainsi que le cadre réglementaire des élections². Par ailleurs, la période sous revue a été dominée notamment par des controverses autour d'un nouveau décret électoral mis en débat fin mai 2026³. Et malgré les protestations du CEP et les préoccupations exprimées par divers secteurs, ledit décret électoral a été publié le 2 juin 2026. L'adoption de ce texte a provoqué un débat national sur les rapports entre le pouvoir exécutif et le Conseil électoral provisoire (CEP), plusieurs observateurs estimant que les modifications introduites par le gouvernement dépassaient largement les propositions initialement soumises par l'institution électorale. Le CEP lui-même a indiqué que plus de 60 % du contenu du décret différerait de son projet original et a relevé plusieurs incohérences juridiques ainsi que des dispositions susceptibles d'affecter son autonomie institutionnelle⁴.

¹ Alterpresse, citant le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. URL :

<https://www.alterpresse.org/Haiti-Plus-de-2-300-morts-depuis-le-debut-de-l-annee-selon-l-ONU>

² Le Nouvelliste, *Le gouvernement modifie la mission du CEP et ouvre la voie à des changements constitutionnels*. URL : <https://lenouvelliste.com/article/265873/le-gouvernement-modifie-la-mission-du-cep-et-ouvre-la-voie-a-des-changements-constitutionnels>

³ Roberson Alphonse, « L'acte I de la crise pré-électorale », Le Nouvelliste, 2 juin 2026. URL : <https://www.lenouvelliste.com/article/267974/lacte-i-de-la-crise-pre-electorale>

⁴ Alterpresse, « Haïti : Le CEP rejette l'idée d'un bras de fer avec l'exécutif et prépare des remarques sur le décret électoral », 4 juin 2026. URL : <https://www.alterpresse.org/Haiti-Le-CEP-rejette-l-idee-d-un-bras-de-fer-avec-l-executif-et-prepare-des-remarques-sur-le-decret-electoral>

Toutefois, malgré ces tensions, des efforts de dialogue institutionnel ont également été engagés afin de préserver le processus électoral. Une commission bipartite réunissant des représentants du CEP et de la Primature a tenu plusieurs séances de travail entre le 11 et le 23 juin 2026 afin d'examiner les modifications susceptibles d'être apportées au décret électoral⁵. Ces discussions ont porté notamment sur les garanties relatives à l'indépendance de l'institution électorale et sur diverses dispositions susceptibles d'entraver le bon déroulement des élections. Parallèlement, le CEP a engagé des consultations techniques avec le ministère de l'Économie et des Finances concernant le financement des opérations électorales et a annoncé son intention d'ouvrir un dialogue avec les partis politiques et les organisations de la société civile. Ces initiatives témoignent de la volonté affichée de rechercher un consensus minimal, même si plusieurs incertitudes demeurent quant à leur capacité à restaurer la confiance des principaux acteurs politiques et sociaux.

C'est dans ce contexte particulièrement complexe que s'inscrit le projet Veille Institutionnelle et Politique en Haïti (VIP-Haïti), qui vise à documenter de manière régulière l'évolution de la transition à partir d'une approche empirique, indépendante et fondée sur les perceptions des acteurs de terrain. En privilégiant une démarche de triangulation des données, le projet cherche à dépasser les analyses exclusivement institutionnelles ou médiatiques afin d'intégrer la voix des citoyens, des acteurs politiques et des organisations de la société civile dans l'évaluation de la transition.

Le présent rapport, intitulé « Regard citoyen sur la transition politique en Haïti pour la période allant d'avril à juin 2026 : Deuxième rapport du projet de veille institutionnelle et politique en Haïti (VIP-Haïti) », propose ainsi une analyse intégrée de la conjoncture politique, institutionnelle, sécuritaire et préélectorale couvrant cette période. Il repose sur une méthodologie combinant 28 focus groups réalisés dans les dix départements du pays (214 participants issus des milieux politiques et de la société civile), des observations de terrain dans 22 communes, des visites effectuées dans 87 structures du système électoral (38 Bureaux électoraux communaux, 10 Bureaux électoraux départementaux et 39 bureaux de l'Office national d'identification), un suivi médiatique continu pendant près de trois mois ainsi qu'un monitoring institutionnel.

1.2 Objectifs du rapport

Le présent rapport présentant les résultats du second tour de la veille du projet VIP-Haïti, poursuit un double objectif. D'une part, il vise à analyser l'évolution de l'environnement politique, institutionnel, sécuritaire et socioéconomique de la transition, en identifiant les principales dynamiques, les facteurs de blocage et les perceptions des différents acteurs. D'autre part, il cherche à évaluer les conditions de préparation du processus électoral, en examinant les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les risques susceptibles d'influencer la crédibilité des prochaines élections. Plus largement, ce rapport entend contribuer au débat public, alimenter la réflexion des décideurs nationaux et internationaux et fournir des données empiriques susceptibles d'éclairer les politiques publiques et les initiatives visant à favoriser une transition démocratique plus inclusive, plus transparente et davantage fondée sur l'État de droit.

⁵ Conseil Electoral Provisoire (CEP), Note de presse du 24 juin 2026.

1.3 Dispositif méthodologique de la veille

Le dispositif de veille repose sur une approche méthodologique intégrée, articulée autour de trois principaux volets complémentaires.

Le premier volet est centré sur la collecte de données de terrain et la consultation citoyenne. Il s'appuie sur la réalisation de 28 focus groups dans les dix départements du pays, ayant mobilisé 214 participants issus des milieux politiques et de la société civile. Ce volet inclut également des observations directes et des visites des structures du système électoral, permettant de documenter les réalités locales et le fonctionnement des institutions.

Le deuxième volet consiste en un monitoring institutionnel, réalisé à travers des entretiens avec des responsables des principales institutions de la transition. Il vise à analyser les orientations stratégiques, les actions en cours et les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des politiques publiques et du processus électoral.

Le troisième volet repose sur un suivi médiatique systématique, permettant de capter les tendances de l'actualité, les discours publics et les controverses politiques. Cette démarche méthodologique facilite la triangulation des données issues de ces différentes sources, permettant ainsi de croiser les perceptions citoyennes, les observations empiriques et les dynamiques institutionnelles et médiatiques.

1.4 Apports, valeur ajoutée et limites de l'étude

La principale valeur ajoutée de cette étude réside dans son approche intégrée et empirique. En articulant différentes sources de données, elle permet de produire une lecture nuancée et multidimensionnelle de la transition, en mettant en évidence à la fois les convergences et les écarts entre les perceptions et les réalités observées.

Ce dispositif constitue également une sorte d'outil d'alerte précoce permettant d'identifier les tendances émergentes, les risques potentiels et les points de blocage du processus de transition. Il contribue ainsi à renforcer la transparence, à alimenter le débat public et à orienter les décisions des acteurs institutionnels et politiques.

Toutefois, l'étude présente certaines limites. Les contraintes sécuritaires ont, dans certains cas, restreint l'accès à certaines zones et limité la profondeur des observations de terrain. Par ailleurs, les perceptions recueillies, bien que diversifiées, ne sauraient prétendre à une représentativité exhaustive de l'ensemble de la population. Car les groupes touchés (acteurs politiques et des OSC) représentent plutôt des catégories de citoyennes et de citoyens actifs dans la vie publique. D'ailleurs, l'échantillon ayant été défini par commodité (zones plus accessibles aux moniteurs de l'OCID répartis dans les 10 départements), nous ne saurions prétendre extrapoler les résultats obtenus à l'ensemble de la population. Cela dit, l'échantillon reste assez robuste et suffisamment réparti sur le territoire de façon équilibrée pour nous permettre de formuler des recommandations crédibles à partir des observations recueillies. Enfin, la nature évolutive et instable du contexte implique que certaines dynamiques puissent évoluer rapidement, nécessitant une actualisation continue des analyses.

1.5 Articulation du rapport

Le rapport s'organise autour de deux axes principaux :

- ⇒ Un premier axe consacré à l'analyse des perceptions de l'environnement politique et de la gouvernance de la transition, en intégrant une attention particulière à la situation socioéconomique. Il met en lumière les caractéristiques de la crise, les dynamiques politiques en cours et les enjeux de légitimité et de gouvernance.
- ⇒ Le second axe porte sur les perceptions de l'évolution des préparatifs électoraux. Il examine les avancées techniques, les dysfonctionnements observés sur le terrain et les conditions de faisabilité des élections dans le contexte actuel.

À travers ce rapport, l'OCID cherche à permettre aux décideurs, aux acteurs et à l'opinion publique haïtienne de mieux comprendre les dynamiques complexes de la transition politique en Haïti. Dans un contexte marqué par l'incertitude, la fragilité institutionnelle et la crise sécuritaire, une telle analyse apparaît indispensable pour éclairer les choix politiques, renforcer la redevabilité et contribuer à la construction de perspectives de stabilisation durable. Au-delà du diagnostic, l'ambition du rapport est de fournir des éléments utiles à l'action, en vue de favoriser un processus de transition plus inclusif, plus transparent et plus à même de conduire à un retour effectif à l'ordre constitutionnel.

II. MÉTHODOLOGIE DE LA VEILLE

Le présent rapport s'appuie sur un dispositif de veille institutionnelle et politique structuré autour d'une approche méthodologique mixte, combinant des outils qualitatifs (groupes de discussion ou focus groups et entretiens semi-directifs), des observations empiriques quantitatives et la collecte de données via un suivi médiatique. Cette approche vise à produire une analyse triangulée, en croisant les perceptions des acteurs, les réalités du terrain et les dynamiques institutionnelles et médiatiques. La collecte des données a donc été organisée autour de trois volets complémentaires : la consultation citoyenne et l'observation de terrain, le monitoring institutionnel, et le suivi médiatique.

2.1 Consultation citoyenne et observation de terrain

Le premier volet constitue le socle principal de la collecte des données qualitatives. Il repose sur la réalisation de 28 focus groups organisés dans les 10 départements géographiques du pays, l'observation des faits de la vie politique par les moniteurs et monitrices de l'OCID dans 22 communes du territoire et l'observation d'un échantillon des bureaux locaux de l'ONI et du CEP.

2.1.1 Profil des acteurs consultés dans les groupes de discussion

Les groupes de discussion organisés du 8 au 13 mai 2026 dans les dix départements du pays ont réuni 214 participants, répartis de manière presque équilibrée entre 108 acteurs politiques (50,5 %) et 106 représentants d'organisations de la société civile (49,5 %), tel qu'il apparaît au tableau I. Cette composition reflète la volonté de confronter les perceptions de deux catégories d'acteurs directement impliquées dans la vie publique et le processus de transition. La couverture territoriale est relativement équilibrée, bien que les départements de l'Ouest (45 participants, 21,0 %), de l'Artibonite (33, soit 15,4 %) et du Centre (32, soit 15,0 %) concentrent une part plus importante des participants, en raison notamment de leur poids démographique, de leur importance politique et de la densité des organisations qui y sont implantées. À l'inverse, la Grand'Anse (10 participants, 4,7 %) présente l'effectif le plus faible, tout en demeurant représentée dans l'échantillon.

Tableau 1: Répartition des acteurs consultés par département et par catégorie

Département	Acteurs politiques	Acteurs des OSC	Total	Pourcentage
Ouest	22	23	45	21,03%
Nippes	7	7	14	6,54%
Sud-Est	8	7	15	7,01%
Sud	8	6	14	6,54%
Grand'Anse	5	5	10	4,67%
Centre	16	16	32	14,95%
Artibonite	17	16	33	15,42%
Nord	8	8	16	7,48%
Nord-Est	8	9	17	7,94%
Nord-Ouest	9	9	18	8,41%
Total	108	106	214	100,00%
Pourcentage	50,47%	49,53%	100,00%	

Comme l'analyse des données du tableau 2 permet de le constater, le profil des participants met toutefois en évidence une forte prédominance masculine. Les hommes représentent 172 participants (80,4 %), contre 42 femmes (19,6 %). Cette sous-représentation des femmes est observée dans la quasi-totalité des départements, avec des écarts particulièrement marqués dans les Nippes, l'Artibonite, le Centre, le Sud et le Nord-Ouest. Seul le Nord-Est affiche une participation féminine relativement plus élevée (7 femmes sur 17 participants), sans toutefois atteindre la parité. Cette configuration reflète les déséquilibres persistants dans l'accès des femmes aux espaces de représentation politique et de participation aux processus de dialogue public.

Tableau 2: Répartition des acteurs consultés par département et selon le sexe

Département	Hommes	Femmes	Total
Ouest	34	11	45
Nippes	13	1	14
Sud-Est	10	5	15
Sud	12	2	14
Grand'Anse	8	2	10
Centre	27	5	32
Artibonite	29	4	33
Nord	13	3	16
Nord-Est	10	7	17
Nord-Ouest	16	2	18
Total	172	42	214
Pourcentage	80,37%	19,63%	100,00%

Par ailleurs, l'analyse par catégorie d'acteurs montre également que les femmes sont davantage représentées au sein des organisations de la société civile (29 femmes sur 106 participants, soit 27,4 %) que parmi les acteurs politiques (13 femmes sur 108 participants, soit 12,0 %). Cette différence suggère que les organisations de la société civile offrent des espaces de participation relativement plus accessibles aux femmes que les structures partisans. Malgré cette disparité de genre, la diversité des acteurs consultés et leur répartition sur l'ensemble du territoire national confèrent aux données qualitatives recueillies une richesse analytique permettant de rendre compte des perceptions et des réalités propres aux différents contextes départementaux.

Tableau 3: Répartition des acteurs consultés par catégorie et selon le sexe

Catégorie d'acteurs	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Acteurs politiques	95	13	108	50,47%
Acteurs des OSC	77	29	106	49,53%
Total	172	42	214	100,00%
Pourcentage	80,37%	19,63%	100,00%	

Les focus groups ont permis de recueillir des données riches sur les perceptions, les préoccupations et les attentes des participants, tout en favorisant l'expression d'analyses contextualisées selon les réalités territoriales. Une attention particulière a été accordée à la diversité des profils des participants afin de garantir une pluralité de points de vue.

2.1.2 Étendue des observations réalisées

Le volet de consultation citoyenne de la veille intègre également une composante d'observation directe du terrain, assurée par un réseau de 14 moniteurs régionaux déployés dans les différentes zones couvertes. Ces moniteurs ont utilisé une grille d'observation standardisée pour documenter, sur une base régulière (au cours de deux semaines), la dynamique politique locale (activités des partis, débats publics, participation citoyenne, présence de groupes armés, etc.). Il convient de noter que les observations ont été menées dans un échantillon de commodité (et donc non probabiliste) et assez restreint de communes, soit 22 communes réparties dans dix (10) départements. D'où le caractère exploratoire des résultats ainsi obtenus qui ne sont pas susceptibles d'extrapolation, bien que la répartition de l'échantillon sur les dix départements permette sans doute d'obtenir un panorama assez significatif de la situation globale.

Figure 1: Cartographie des départements et communes touchés par les observations

Répartition des communes touchées par département en Haïti



Note : Les points jaunes représentent la localisation des communes observées.

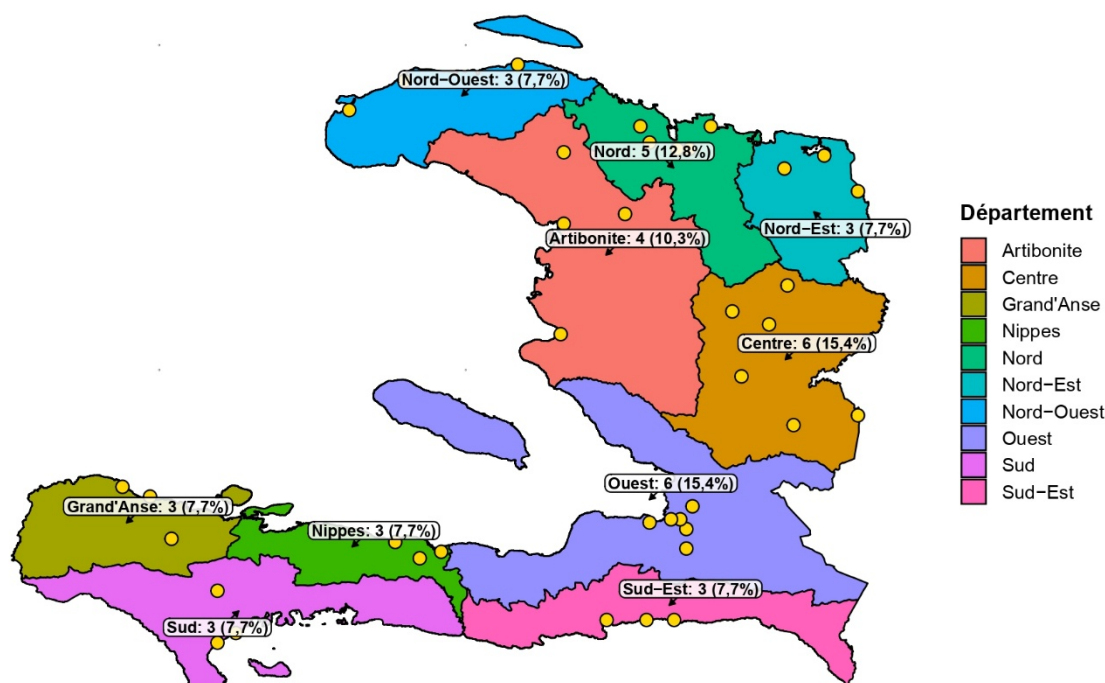
La consultation citoyenne inclut également des visites d'observation de l'état de fonctionnement des institutions du système électoral sur le terrain. Dans ce cadre, des visites ont été effectuées dans les bureaux de l'Office National d'Identification (ONI), des Bureaux Électoraux Communaux (BEC) et des Bureaux Électoraux Départementaux (BED), afin d'évaluer leur niveau d'ouverture,

leur fonctionnalité et les éventuels dysfonctionnements observés. Cette démarche a permis de produire des données empiriques sur la capacité opérationnelle du dispositif électoral au niveau local.

Pour les bureaux communaux de l'ONI, tel qu'il apparaît au graphe 2, les visites des moniteurs de l'OCID ont touché 39 bureaux à travers les dix départements. Le Centre et l'Ouest enregistrent chacun six bureaux visités (15,4 %), suivis du Nord avec cinq bureaux (12,8 %) et de l'Artibonite avec quatre bureaux (10,3 %). Les autres départements comptent chacun trois bureaux visités (7,7 %). Cette distribution apparaît relativement équilibrée et traduit une volonté de documenter de manière systématique le fonctionnement des structures d'identification, un élément essentiel du processus électoral puisqu'il conditionne l'accès des citoyens à la carte d'identification nationale.

Figure 2: Localisation des bureaux de l'ONI visités

Localisation des bureaux de l'ONI visités par département



Note : Les points jaunes représentent la localisation des bureaux de l'ONI observés (Total: 39 bureaux).

S'agissant des BEC, 38 bureaux ont été visités (voir graphe 3). La structure de la couverture est très proche de celle observée pour l'ONI : le Centre arrive en tête avec six BEC (15,8 %), suivi du Nord et de l'Ouest avec cinq BEC chacun (13,2 %), puis de l'Artibonite avec quatre BEC (10,5 %). Les autres départements disposent chacun de trois BEC visités (7,9 %). Cette répartition témoigne d'un effort de suivi quasi national des structures électorales de proximité. Il convient aussi de noter que 10 BED sur 11 ont été également visités.

Figure 3: Localisation des Bureaux Électoraux Communaux (BEC) visités



Note : Les points jaunes représentent la localisation des BEC observés (Total: 38 BEC).

2.2 Monitoring des institutions clés de la transition

Le deuxième volet repose sur un travail de monitoring institutionnel ciblant quelques-unes des principales institutions impliquées dans la gestion de la transition politique et du processus électoral. Ce dispositif s'est appuyé sur la conduite d'entretiens semi-structurés avec des cadres et responsables institutionnels, à partir d'un guide d'entretien préalablement élaboré.

Pour le deuxième tour de la veille institutionnelle et politique, des entrevues ont été réalisées du 13 mai au 8 juin 2026 auprès de responsables de trois institutions stratégiques de l'État : la Primature, l'Office National d'Identification (ONI) et le Conseil Électoral Provisoire (CEP). Ces échanges visaient à recueillir des informations qualitatives sur le fonctionnement de ces institutions à travers quatre dimensions essentielles de la gouvernance publique : la transparence institutionnelle, la redevabilité, le renforcement de la confiance du public et la performance institutionnelle dans l'accomplissement de leur mission.

Ce volet vise à compléter et nuancer les perceptions citoyennes en apportant un éclairage sur la réalité interne du fonctionnement institutionnel. Il permet notamment d'identifier les écarts entre les dynamiques formelles (planification, réformes, dispositifs techniques) et leur mise en œuvre effective sur le terrain, ainsi que les défis liés à la gouvernance, à la coordination et à la redevabilité.

2.3 Suivi médiatique

Le troisième volet du dispositif méthodologique de la veille consiste en un suivi systématique de l'actualité politique, institutionnelle et sécuritaire à travers les médias conventionnels (presse écrite, radio, télévision) et les médias sociaux (en particulier des journaux en ligne et des sites Web et des comptes institutionnels sur les réseaux sociaux). Cette activité a été assurée par deux journalistes stagiaires, sous la supervision d'un consultant en communication. Le dispositif repose sur la production de revues de presse hebdomadaires, qui compilent et analysent les principales informations diffusées dans l'espace public. Ces données ont permis d'identifier des tendances, des discours dominants, des controverses politiques et des évolutions du contexte national servant à compléter et nuancer les données recueillies dans la consultation citoyenne.

Le suivi médiatique joue ainsi un rôle essentiel dans la triangulation des données, en offrant une perspective complémentaire aux observations de terrain et aux entretiens institutionnels. Il permet notamment de contextualiser les perceptions recueillies, de valider certaines tendances et de nuancer les analyses en intégrant les dynamiques médiatiques et narratives qui influencent l'opinion publique. Ainsi, la méthodologie adoptée permet de produire une lecture intégrée et nuancée de la transition politique en Haïti, en tenant compte à la fois des réalités du terrain, des logiques institutionnelles et des représentations sociales.

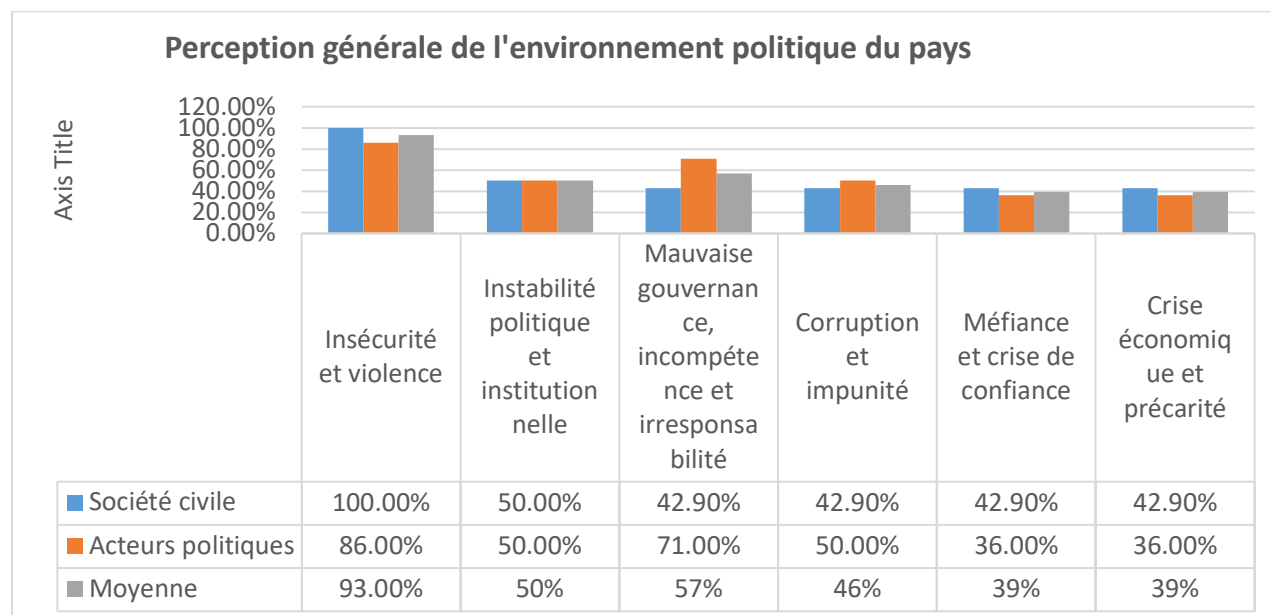
III. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

3.1 Perceptions de l'environnement politique et de la gouvernance de la transition

3.1.1 Perception générale de l'environnement politique du pays

D'une manière générale, les acteurs consultés dans les 28 focus groups décrivent l'environnement politique du pays par l'insécurité et la violence (en moyenne 93 %), thème cité par 100 % des groupes de la société civile et 86 % des acteurs politiques. Viennent ensuite l'instabilité politique et institutionnelle (50 % dans les deux groupes) et les perceptions de mauvaise gouvernance, d'incompétence et d'irresponsabilité (en moyenne 57 %). La corruption et l'impunité (46 %) ainsi que la méfiance et la crise économique (39 % chacune) complètent les principaux thèmes évoqués.

Figure 4: Perception générale de l'environnement politique du pays



L'analyse comparative des résultats par département (notamment les données des tableaux 11 et 12 insérés en annexes, relatives à la Question 1) met en évidence une forte convergence entre les départements quant au diagnostic général porté sur l'environnement politique, mais également des nuances territoriales importantes qui traduisent des réalités locales différentes. Le premier point de consensus est la centralité de l'insécurité et de la violence, qui constituent de loin le principal marqueur de l'environnement politique. Ce thème est mentionné dans 100 % des focus groups de la société civile et dans la quasi-totalité des groupes d'acteurs politiques (86 %). À l'exception notable des acteurs politiques du Sud, où cette préoccupation n'apparaît pas parmi les trois premiers mots spontanément cités, tous les départements associent désormais la situation politique à la dégradation de la sécurité. Cette convergence montre que, quelle que soit la région ou la catégorie d'acteurs consultés, l'insécurité n'est plus perçue comme une crise sectorielle limitée à certaines zones, mais comme le principal facteur structurant de la vie politique nationale.

Les divergences apparaissent davantage lorsqu'on examine les autres dimensions de l'environnement politique. Par exemple, dans les départements de l'Ouest, des Nippes et, dans une moindre mesure, de l'Artibonite, les participants ne se limitent pas à évoquer l'insécurité; ils associent également celle-ci à l'instabilité institutionnelle, à la mauvaise gouvernance, à la corruption, à la perte de confiance envers les institutions et, pour les Nippes, à la crise économique. L'Ouest se distingue particulièrement par le fait que les acteurs politiques y mentionnent simultanément les cinq premières catégories de problèmes (à l'exception de la crise économique), tandis que la société civile de ce département évoque systématiquement l'ensemble des six thèmes. Cette richesse des perceptions reflète probablement le fait que l'Ouest concentre les principales institutions de l'État, les grands enjeux politiques nationaux ainsi que les manifestations les plus visibles de la crise sécuritaire et institutionnelle.

À l'inverse, plusieurs départements présentent des lectures plus ciblées de la crise. Dans le Centre, les acteurs politiques insistent fortement sur l'instabilité institutionnelle, la mauvaise gouvernance et la crise économique, alors que les représentants de la société civile réduisent très largement leur diagnostic à la seule question sécuritaire. De même, dans le Nord, le Nord-Est et le Nord-Ouest, les acteurs politiques mettent davantage l'accent sur les problèmes de gouvernance que sur l'instabilité politique proprement dite, cette dernière étant totalement absente de leurs réponses. À l'opposé, la société civile du Sud et du Nord-Ouest développe une lecture beaucoup plus globale de la crise, combinant insécurité, instabilité politique, mauvaise gouvernance, méfiance envers les institutions et difficultés économiques. Ces différences suggèrent que les acteurs politiques ont parfois tendance à privilégier une lecture plus institutionnelle de la crise, tandis que les organisations de la société civile articulent plus fréquemment les dimensions politiques, économiques et sociales de celle-ci.

Enfin, certaines divergences révèlent des préoccupations propres à des contextes départementaux spécifiques. La corruption et l'impunité sont particulièrement mises en avant par les acteurs politiques de l'Artibonite, de l'Ouest, des Nippes et du Sud-Est, alors qu'elles sont beaucoup moins présentes dans les départements du Nord, du Centre ou de la Grand'Anse. De même, la méfiance envers les institutions apparaît principalement dans les départements de l'Ouest, des Nippes, du Sud-Est, du Sud et du Nord-Est, traduisant probablement des niveaux différents d'interaction avec les institutions publiques et le processus de transition. Enfin, la crise économique et la précarité sont davantage évoquées dans plusieurs départements de province (Grand'Anse, Centre, Artibonite, Nippes, Nord, Sud et Nord-Ouest) que par les acteurs politiques de l'Ouest, ce qui laisse penser que les difficultés liées aux moyens d'existence et à la dégradation des conditions économiques occupent une place plus centrale dans les préoccupations exprimées hors de la capitale. Dans l'ensemble, ces résultats montrent que si le sentiment d'une crise nationale est largement partagé, les différentes composantes de cette crise sont vécues et hiérarchisées de manière variable selon les réalités territoriales et les catégories d'acteurs consultés.

3.1.2 Une transition perçue comme incapable d'améliorer le climat politique

Cette section porte sur les perceptions des acteurs consultés de l'évolution du climat politique et des questions politiques préoccupantes ainsi que les principaux enjeux politiques identifiés. Deux questions ont leur été posées pour recueillir ainsi leurs points de vue à cet égard :

- En quoi est-ce que le climat politique s'est-il amélioré ou aggravé dans votre région ou département ? (Question 3).
- À votre avis, quelles sont les deux questions politiques qui préoccupent le plus les acteurs dans votre région ou département ? (Question 5)

Comme l'indique les données du tableau 4, une très forte majorité des groupes (89 %) estime que le climat politique s'est détérioré au cours des derniers mois. Cette aggravation est principalement attribuée à l'expansion de l'insécurité, au recul du contrôle territorial de l'État, à la faiblesse de la gouvernance publique et à l'absence de progrès significatifs dans l'organisation des élections.

Tableau 4: Perception de l'évolution du climat politique par les acteurs consultés

Thèmes dominants	Société civile	Acteurs politiques	Moyenne
Aggravation / détérioration générale du climat politique	100,00%	78,60%	89%
Insécurité, violence, gangs et perte de contrôle territorial	50,00%	42,90%	46%
Faiblesse de l'État, crise de gouvernance et absence d'autorité	42,90%	42,90%	43%
Instabilité politique et institutionnelle / absence d'élections	35,70%	35,70%	36%

Les discussions montrent également que l'organisation des élections (79 %) et la sécurité publique (71 %) constituent désormais les deux préoccupations politiques majeures des citoyens, devant les questions liées à la gouvernance de la transition, à la légitimité des autorités ou encore à la situation des personnes déplacées. Voir le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5: Perception des acteurs des préoccupations politiques majeures des citoyens

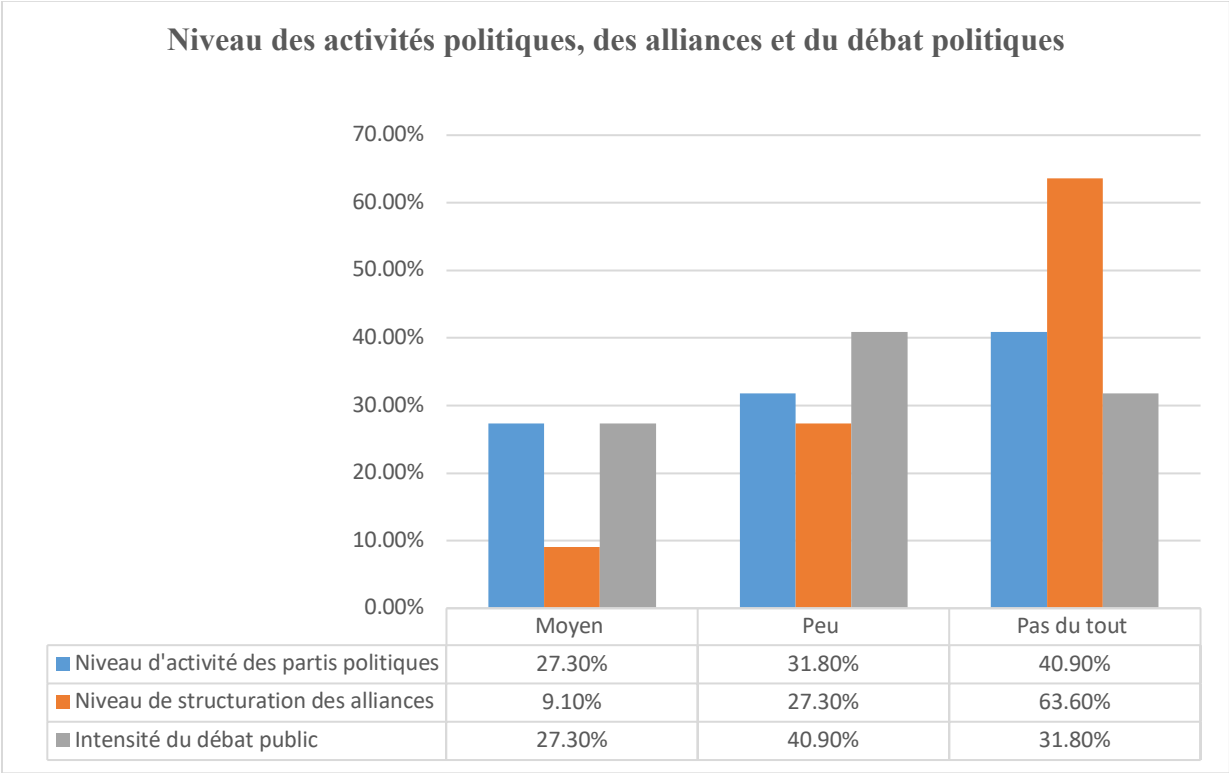
Thèmes dominants	Société civile	Acteurs politiques	Moyenne
Organisation et réalisation des élections / Elections	78,60%	78,60%	79%
Insécurité et sécurité publique	71,40%	71,40%	71%
Gouvernance, légitimité et avenir de la transition / Crise de confiance, légitimité et gouvernance	35,70%	35,70%	36%
Gestion des déplacés internes	7,10%	14,30%	11%

3.1.3 Faible dynamique politique locale et confiance limitée dans la transition

Les observations réalisées par les 14 moniteurs de l'OCID dans 22 communes des dix départements mettent en évidence un environnement politique caractérisé par une faible dynamique de mobilisation, une confiance limitée envers les institutions de la transition et une préparation électorale encore peu visible au niveau local. Bien que l'échantillon soit de nature non probabiliste et que les départements de l'Ouest et du Centre soient davantage représentés (six

communes chacun), les résultats présentent des tendances convergentes qui éclairent l'état du climat politique durant la période d'avril à juin 2026.

Figure 5: Niveau des activités politiques, des alliances et du débat politiques



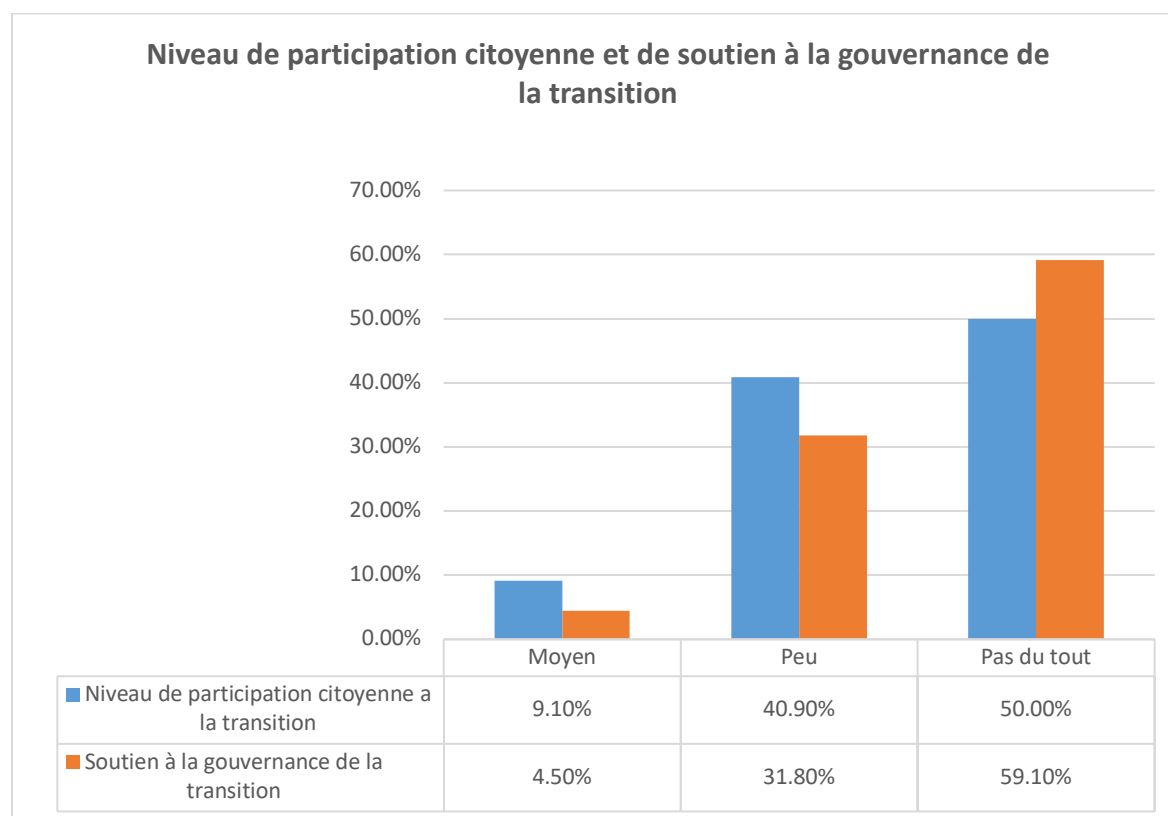
Le premier constat saillant concerne le faible niveau d’activité des partis politiques. Près des trois quarts des observations (72,7 %) estiment que cette activité est faible ou inexistante. Toutefois, cette faible visibilité ne traduit pas une inactivité totale. Les observations qualitatives révèlent que plusieurs formations politiques, notamment ASE, SUDD-BALAI, GRH, EDE, LAVEH,... poursuivent des activités de structuration interne, de formation, de consultation et de mobilisation en prévision d’éventuelles élections. Ces initiatives demeurent cependant relativement discrètes et semblent davantage orientées vers le renforcement organisationnel que vers une mobilisation publique de grande ampleur.

Le deuxième constat concerne la faible structuration des alliances politiques. Dans près des deux tiers des communes observées (63,6 %), aucun mouvement significatif de coalition n’a été identifié. Si quelques initiatives de coordination ou de regroupement sont signalées, elles apparaissent encore embryonnaires et traduisent davantage une phase d’observation et de négociation qu’un véritable processus de consolidation politique. Cette prudence semble refléter les incertitudes persistantes entourant le calendrier électoral ainsi que les contraintes imposées par l’insécurité.

Les données montrent également que le débat public demeure relativement limité dans l’espace physique, même si des discussions plus soutenues sont observées dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux. Les échanges portent principalement sur les conditions nécessaires à la

tenue des élections, le décret électoral, la crise sécuritaire et la gouvernance de la transition, beaucoup plus que sur les programmes politiques ou les projets de société des différentes formations. Cette configuration suggère que le débat politique reste largement dominé par les préoccupations liées au contexte de crise plutôt que par une véritable compétition programmatique.

Figure 6: Niveau de participation citoyenne et de soutien à la gouvernance de la transition



Un autre résultat préoccupant réside dans la faible participation citoyenne. Une commune sur deux ne rapporte aucune participation significative des citoyens aux activités politiques ou civiques, tandis que seulement 9,1 % font état d'un niveau moyen de participation. Les rares initiatives recensées concernent principalement des réunions de partis, des formations civiques, des rencontres de leaders communautaires et certaines activités d'organisations de la société civile. Les observations convergent vers l'image d'une population largement attentiste, marquée par une faible motivation politique et une confiance limitée envers le processus électoral.

Enfin, le niveau de soutien à la gouvernance de transition apparaît extrêmement faible. Plus de neuf observations sur dix évaluent ce soutien comme faible ou inexistant, dont près de 60 % qui n'identifient aucun appui significatif. Cette perception semble alimentée par la persistance de l'insécurité, les retards du processus électoral, la dégradation des conditions socioéconomiques et les résultats jugés insuffisants des autorités de transition. L'analyse transversale met ainsi en évidence un cercle de défiance dans lequel le faible soutien à la transition contribue à limiter la participation citoyenne, à freiner la mobilisation des acteurs politiques et à affaiblir davantage la confiance envers les institutions publiques, créant un contexte peu propice à l'organisation d'élections crédibles et inclusives.

3.1.4 Faible impact des efforts institutionnels face aux limites structurelles

Les résultats des entrevues réalisées avec la Primature, l'Office National d'Identification (ONI) et le Conseil Électoral Provisoire (CEP) mettent en évidence un certain nombre d'efforts consentis pour améliorer l'accès à l'information, renforcer les mécanismes de suivi des actions publiques et favoriser une plus grande proximité avec les citoyens. Ils révèlent également des contraintes structurelles persistantes qui affectent l'efficacité institutionnelle, notamment les enjeux liés à l'insécurité, à la disponibilité des ressources et à la consolidation des mécanismes de participation citoyenne.

Par exemple, en matière de redevabilité, les trois institutions disposent de mécanismes de suivi interne, mais présentent des niveaux variables d'ouverture au contrôle citoyen. Les efforts déployés par le gouvernement en matière de transparence et de redevabilité semblent largement insuffisants, et plusieurs secteurs de la société continuent d'exprimer des réserves quant à la mise en œuvre effective de ces principes. En particulier, des critiques récurrentes portent sur le fait que le Comité consultatif prévu par le Pacte n'a toujours pas été mis en place, alors qu'il devait constituer un mécanisme essentiel de concertation, de suivi et de contrôle citoyen des engagements pris par les autorités.

Par ailleurs, en l'absence du pouvoir législatif, qui devrait exercer une fonction de contrôle institutionnel de l'action gouvernementale, de nombreux acteurs estiment que le gouvernement ne s'est pas senti suffisamment tenu de renforcer sa communication publique sur certaines décisions stratégiques et sur plusieurs engagements contractuels conclus au nom de l'État. À titre d'exemple, les contrats conclus avec des firmes étrangères dans les domaines de la sécurité et de l'exploitation minière ont suscité de nombreuses interrogations quant à leur contenu, aux modalités de leur attribution et aux garanties offertes à l'État haïtien.

3.2 Perceptions de l'évolution des préparatifs électoraux

3.2.1 Perceptions des progrès accomplis par les institutions électORALES

Cette section examine les appréciations formulées à l'égard des actions entreprises par les institutions chargées de préparer les élections (**Question 8** : Quelles avancées aviez-vous pu observer de la part des autorités de la transition en direction de la préparation des élections au niveau de votre région ou département ?). Les données recueillies révèlent qu'une majorité des groupes estime qu'il y a eu peu ou pas d'avancées significatives (64 %). Les difficultés liées au fonctionnement de l'ONI, à la disponibilité des cartes d'identification et à la qualité du registre électoral demeurent fortement présentes dans les discussions. Les participants reconnaissent toutefois certaines avancées, notamment la mise en place des BED et des BEC (46 %) ainsi que certaines initiatives du CEP dans la préparation administrative des élections (43 %). Cette section analysera le contraste entre les quelques progrès observés et la perception générale d'un processus encore insuffisamment avancé.

Tableau 6: Perceptions des progrès accomplis par les institutions électORALES

Thèmes dominants	Société civile	Acteurs politiques	Moyenne
Peu ou pas d'avancées significatives observées	71,40%	57,10%	64%
Problèmes liés à l'ONI et aux cartes d'identification	57,10%	28,60%	43%
Mise en place des structures électorales (BED/BEC)	35,70%	57,10%	46%
Problèmes liés à l'ONI (Enregistrement et distribution des cartes d'identification)	57,10%	42,90%	50%
Actions du CEP en préparation des élections (inscription des partis, centres de vote, formations, décret électoral)	35,70%	50,00%	43%

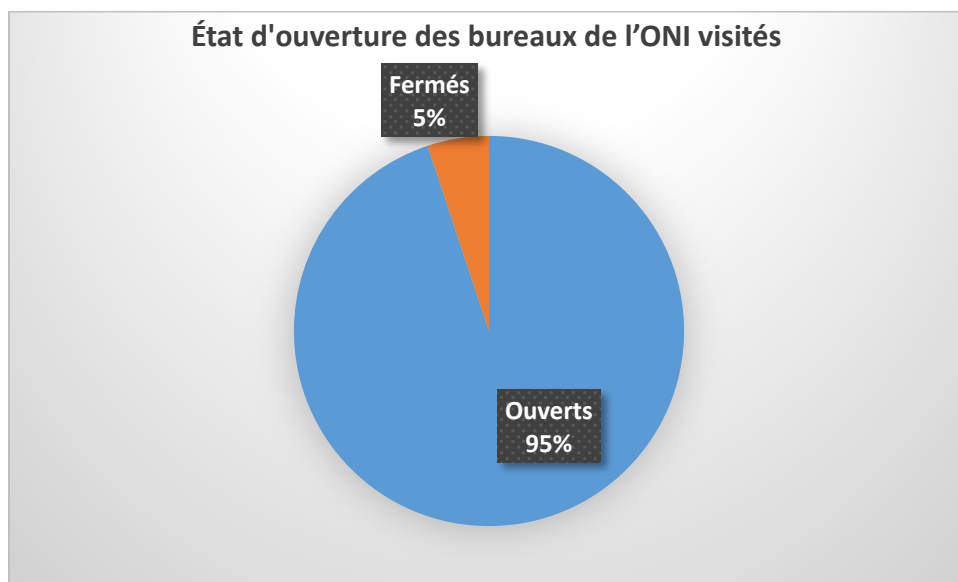
3.2.2 État de fonctionnement des structures du système électoral sur le terrain

La présente section va au-delà des perceptions issues des focus groups, dans le souci de les compléter et de les nuancer, en présentant les observations réalisées sur le terrain concernant les préparatifs électoraux. En effet, les moniteurs de l'OCID ont observé le fonctionnement des bureaux de l'ONI ainsi que celui des BED et des BEC. Les observations montrent que plusieurs structures du système électoral ont effectivement été mises en place, mais que leur niveau d'activité demeure assez variable.

Situation des bureaux de l'ONI

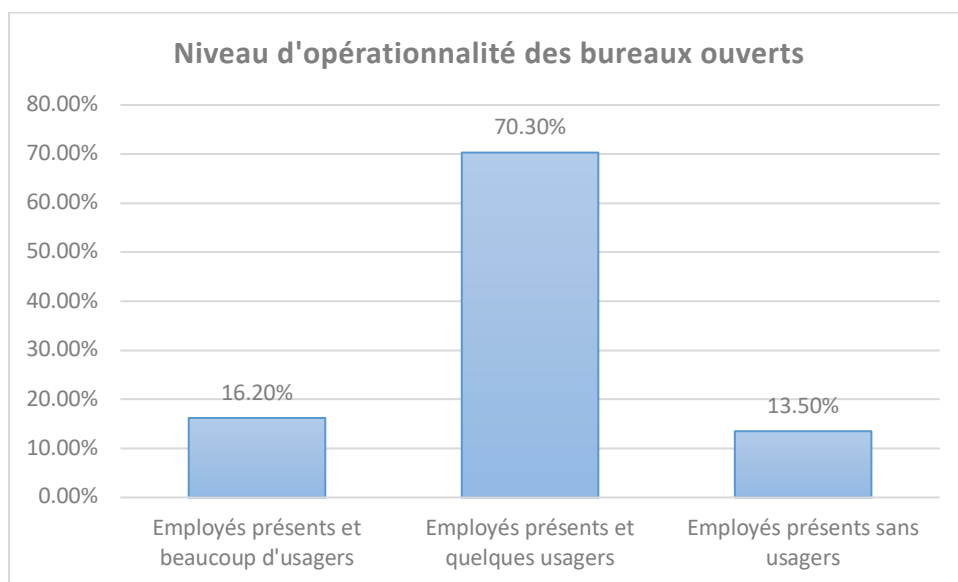
Les observations réalisées dans 39 bureaux de l'Office National d'Identification (ONI) répartis dans les dix départements du pays dressent un portrait globalement favorable du fonctionnement de cette institution, en contraste avec les difficultés observées dans d'autres composantes du processus électoral. Bien que les départements du Centre et de l'Ouest soient davantage représentés dans l'échantillon, les données indiquent une forte présence territoriale de l'ONI et une continuité appréciable de ses services. En effet, 94,9 % des bureaux visités étaient ouverts au moment des observations, ce qui témoigne d'une capacité institutionnelle relativement stable malgré le contexte sécuritaire et politique difficile. Les deux fermetures constatées apparaissent conjoncturelles plutôt que structurelles : l'une est demeurée sans explication au moment de la visite, tandis que l'autre était liée à une marche pacifique ayant temporairement perturbé les activités du bureau concerné.

Figure 7: État d'ouverture des bureaux de l'ONI visités



Au-delà de leur ouverture, les bureaux observés présentaient un niveau d'activité significatif. Parmi les 37 bureaux fonctionnels, 86,5 % accueillait des usagers, dont 16,2 % avec une forte affluence et 70,3 % avec une fréquentation modérée. Seuls cinq bureaux étaient ouverts sans recevoir de visiteurs au moment des observations. Cette fréquentation régulière traduit une demande soutenue pour les services d'identification et suggère que l'ONI demeure une institution à laquelle les citoyens continuent de recourir pour leurs démarches administratives, malgré les contraintes du contexte national. Elle reflète également une certaine confiance dans la capacité opérationnelle de l'institution à fournir les services attendus.

Figure 8: Niveau d'opérationnalité des bureaux ouverts de l'ONI

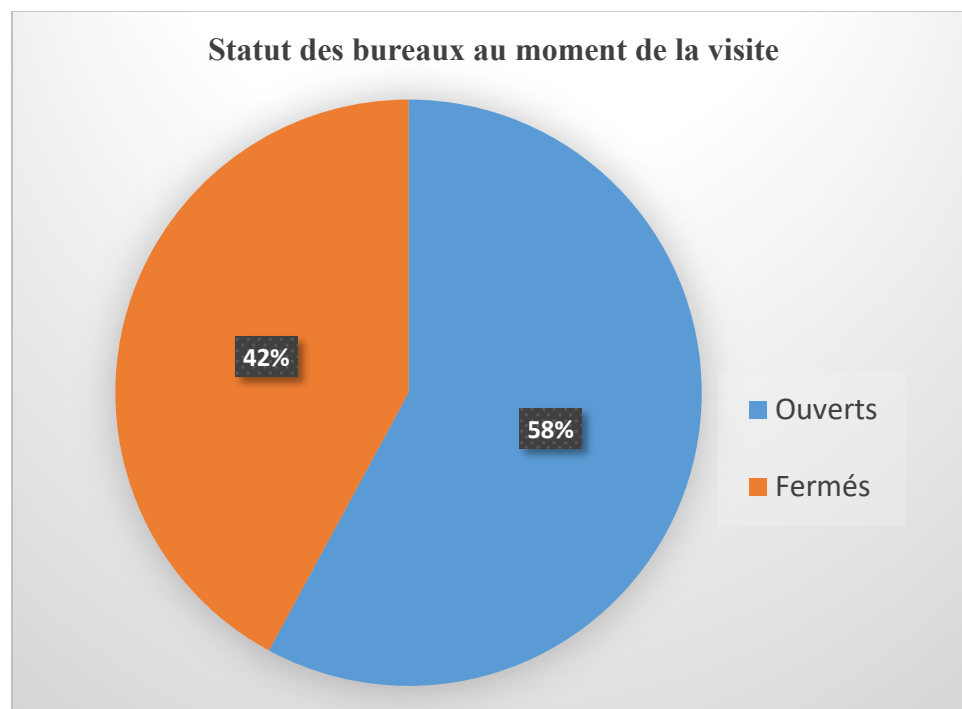


Ces résultats constituent un constat encourageant dans la perspective des préparatifs électoraux. La disponibilité des bureaux et la continuité des services offrent des conditions favorables à l'enregistrement des citoyens et à la délivrance des cartes d'identification, éléments essentiels à l'exercice du droit de vote. Toutefois, ces observations portent principalement sur l'accessibilité et le fonctionnement des bureaux au moment des visites. Elles ne permettent pas, à elles seules, d'évaluer la qualité, la rapidité ou l'efficacité des services rendus, ni de mesurer la capacité de l'ONI à répondre, dans des délais raisonnables, à une éventuelle augmentation de la demande liée à l'organisation des élections. Ces dimensions mériteraient des investigations complémentaires afin d'apprécier plus finement la contribution effective de l'ONI à la préparation du processus électoral.

Situation des BEC

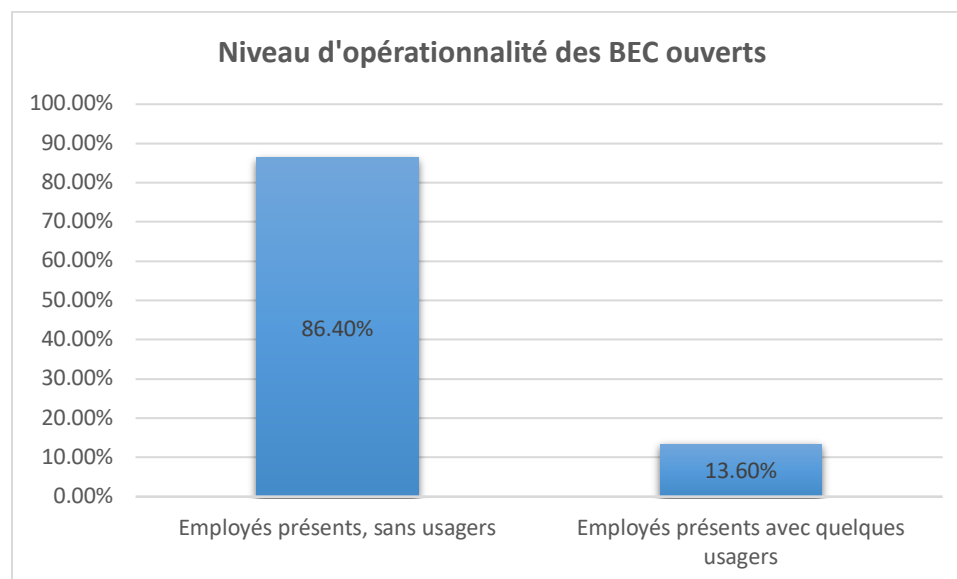
Au niveau des Bureaux Électoraux Communaux (BEC), l'observation de 38 bureaux, répartis de manière relativement équilibrée sur l'ensemble du territoire, permet de dégager des tendances représentatives. Si un peu plus de la moitié des bureaux visités étaient ouverts (57,9 %), le fait que 42,1 % étaient fermés constitue un indicateur préoccupant de la faible présence opérationnelle du CEP au niveau communal. Une telle proportion signifie que près d'un bureau sur deux n'était pas en mesure d'offrir les services attendus à la population au moment de l'observation, ce qui risque d'affecter la préparation des opérations électorales ainsi que la confiance des citoyens envers l'institution.

Figure 9: Statut des bureaux au moment de la visite



Au-delà du simple statut d'ouverture, les observations montrent que la fonctionnalité des BEC ouverts demeure limitée. En effet, 86,4 % des bureaux ouverts ne recevaient aucun usager et seuls trois bureaux accueillait quelques citoyens. Cette très faible fréquentation peut traduire une combinaison de facteurs, notamment une faible demande de services, une communication insuffisante sur les activités du CEP ou encore une perception limitée de l'utilité immédiate de ces bureaux par la population.

Figure 10: Niveau d'opérationnalité des bureaux électoraux ouverts



Les causes de fermeture observées mettent en lumière plusieurs faiblesses structurelles. Les difficultés liées aux locaux (absence de bâtiment, problèmes de location ou d'installation) apparaissent comme la principale contrainte, suivies de l'absence ou de la démobilisation du personnel. S'y ajoutent des retards administratifs, un déficit manifeste de communication institutionnelle (plusieurs citoyens ignorent les raisons de la fermeture des bureaux) ainsi que les effets persistants de l'insécurité, illustrés notamment par le cas de Saint-Marc où les locaux étaient occupés pour l'hébergement de personnes déplacées. Ces constats traduisent des insuffisances tant en matière de planification logistique que de coordination administrative entre le niveau central et les structures territoriales.

Situation des BED

La situation des BED apparaît relativement plus favorable, avec huit bureaux ouverts sur dix (80 %). Toutefois, cette performance apparemment meilleure doit être nuancée. Les deux fermetures observées reflètent elles aussi des problèmes organisationnels importants : absence totale d'information et de personnel dans le Nord-Est, problème prolongé de location dans le Centre. Surtout, les huit BED ouverts présentent un trait commun révélateur : aucun n'accueillait d'usagers au moment des visites. Les observations qualitatives font également état de conditions matérielles parfois précaires, certains bureaux étant décrits comme vétustes, mal aménagés ou occupés uniquement par un gardien.

Dans l'ensemble, les observations révèlent un décalage entre l'existence formelle des structures électorales déconcentrées et leur capacité opérationnelle réelle. Si les BED semblent relativement plus stables que les BEC, les deux niveaux souffrent d'une faible fréquentation citoyenne, de contraintes logistiques persistantes, de déficiences administratives et de problèmes de communication. Ces résultats soulignent la nécessité, pour le CEP, de renforcer rapidement l'opérationnalisation de ses structures territoriales afin d'améliorer l'accessibilité des services électoraux, d'accroître la visibilité institutionnelle et de consolider la crédibilité du processus électoral.

3.2.3 Obstacles et conditions de faisabilité des élections en 2026

Selon les données obtenues en réponse à la Question 6 (Selon vous, quels sont les trois (3) principaux obstacles à l'organisation des élections en Haïti au cours de l'année 2026 ?), les obstacles identifiés par les acteurs consultés à la tenue des élections au cours de l'année 2026 s'articulent autour des préoccupations liées à la sécurité, à la mauvaise gouvernance, au déficit de confiance et aux déplacements de population. Les échanges révèlent un consensus très fort autour de l'insécurité liée aux gangs et à la violence armée (96 %), considérée comme le principal frein au processus électoral. Les participants évoquent également le manque de volonté politique ou l'incapacité des autorités (54 %), la méfiance envers les institutions publiques et les acteurs politiques (39 %), ainsi que les déplacements forcés de population (36 %), tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7: Perceptions des principaux obstacles à l'organisation des élections

Thèmes dominants	Société civile	Acteurs politiques	Moyenne
Insécurité, gangs et violence armée	100,00%	92,90%	96%
Manque de volonté politique / incapacité des autorités et manque de volonté politique	57,10%	50,00%	54%
Méfiance envers les institutions et acteurs politiques	42,90%	35,70%	39%
Déplacements forcés de population	35,70%	35,70%	36%

De même que pour les obstacles, en réponse à la Question 7 (Selon vous, à quelles conditions des élections pourraient-elles se tenir en Haïti au cours de l'année 2026), les citoyennes et citoyens consultés dans les groupes de discussion ont identifié clairement ce que sont pour eux les conditions indispensables à la tenue d'élections crédibles dans le pays. Le rétablissement de la sécurité (89 %) apparaît comme le préalable incontournable. Les participants insistent également sur la nécessité de créer un climat de confiance entre les acteurs politiques, de garantir la libre circulation des personnes, d'améliorer le registre électoral, de faciliter l'accès aux cartes d'identification nationales, de permettre le retour des personnes déplacées et de renforcer les actions d'éducation civique. L'analyse montre donc que les attentes dépassent largement les seuls aspects techniques de l'organisation électorale.

Tableau 8: Perceptions des conditions indispensables à la tenue des élections

Thèmes dominants	Société civile	Acteurs politiques	Moyenne
Rétablissement de la sécurité et démantèlement des gangs / Rétablissement de la sécurité et lutte contre les gangs	100,00%	78,60%	89%
Création d'un climat de confiance	35,70%	35,70%	36%
Libre circulation et réouverture des territoires	28,60%	28,60%	29%
Éducation civique et sensibilisation citoyenne	28,60%	21,40%	25%
Disponibilité des cartes d'identification et amélioration du registre électoral	28,60%	14,30%	21%
Retour des personnes déplacées	21,40%	14,30%	18%

Par ailleurs, l'analyse comparative des résultats par département (voir en annexes les données des tableaux 13 et 14 insérés en annexes, relatives à la Question 7) permet tout d'abord d'observer une forte convergence entre les départements quant au caractère indispensable du rétablissement de la sécurité et du démantèlement des gangs armés comme préalable à la tenue d'élections en 2026. Cette condition domine très largement les échanges, tant chez les acteurs politiques (75 %) que dans la société civile (86,7 %), et est évoquée dans presque tous les départements. Quelques nuances apparaissent toutefois : dans la Grand'Anse, les acteurs politiques ne mettent pas l'accent sur la sécurité, privilégiant plutôt la libre circulation et l'éducation civique, tandis que les représentants de la société civile de ce département ne mentionnent aucune condition particulière. Dans l'Ouest, épicerie de l'insécurité, les préoccupations apparaissent plus diversifiées : les acteurs politiques insistent autant sur la sécurité que sur la création d'un climat de confiance, alors que la société civile y associe également la libre circulation et, dans une moindre mesure, la disponibilité des cartes d'identification. L'Artibonite se distingue par une approche plus équilibrée chez les acteurs politiques, qui évoquent simultanément la sécurité, le climat de confiance et le retour des personnes déplacées, tandis que la société civile y souligne davantage les enjeux liés au registre électoral.

Ensuite, il nous est apparu que les divergences départementales sont plus marquées concernant les autres conditions jugées nécessaires à l'organisation des élections. Les départements du Nord et du Sud-Est présentent la vision la plus complète chez les acteurs politiques, combinant sécurité, libre circulation et éducation civique, le Nord ajoutant en outre le retour des personnes déplacées. À l'inverse, le Sud met davantage l'accent sur la confiance politique et la disponibilité des cartes d'identification, alors que le Nord-Est associe la libre circulation à l'amélioration du registre électoral. Dans la société civile, le Sud-Est constitue un cas singulier, l'ensemble des thèmes – à l'exception des cartes d'identification – étant unanimement mentionnés, traduisant une perception multidimensionnelle des conditions préélectorales. En revanche, les participants du Nord-Ouest, des Nippes et du Centre concentrent presque exclusivement leurs préoccupations sur la sécurité. Ces contrastes montrent que, si l'insécurité constitue un obstacle unanimement reconnu, les attentes envers le processus électoral demeurent fortement influencées par les réalités locales et les défis spécifiques propres à chaque département.

Comme il a été souligné à l'introduction de ce rapport, les données recueillies par le suivi médiatique révèlent que, pour la plupart des acteurs, l'organisation des prochaines élections en Haïti risque d'être compromise par une grave crise de gouvernance entre la Primature et le Conseil Electoral Provisoire (CEP). Déjà en Février 2026, la signature du Pacte National pour la stabilité et l'organisation des élections avait suscité de vives inquiétudes quant à la concentration des pouvoirs au niveau de la Primature. Au mois de juin, ces préoccupations se sont amplifiées suite à une confrontation publique entre la Primature et le CEP à l'occasion de la nomination par décret d'un Directeur Général au CEP. Selon plusieurs secteurs cette nomination porte atteinte à l'autonomie du CEP. Cette décision unilatérale de la Primature a été immédiatement rejetée par les conseillers électoraux qui ont voté la révocation du directeur général nommé, tout en lui interdisant l'accès aux locaux du CEP dans une note du Conseil. Fort heureusement, les deux organes concernés ont pu poursuivre le dialogue et trouver une entente. Ce qui a débouché sur l'adoption d'un nouveau budget consensuel ainsi que la promulgation d'un décret électoral rectificatif.

3.2.4 Les partis politiques face à la préparation des élections

Lorsque les participants aux groupes de discussion ont été interrogés sur leurs perceptions relatives aux initiatives des partis politiques en préparation aux élections (Question 9), ils ont répondu majoritairement qu'il y avait peu d'avancées significatives (54 %) dans leur préparation électorale du côté de la classe politique. Certaines activités sont néanmoins mentionnées, notamment des actions de sensibilisation, des réunions de proximité, des activités préélectorales et des efforts de mobilisation. Les discussions soulignent également la multiplication des partis politiques ainsi que leur faible implantation dans plusieurs territoires.

Tableau 9: Perceptions des avancées réalisées par les partis politiques dans la préparation des élections

Thèmes dominants	Société civile	Acteurs politiques	Moyenne
Peu ou pas d'avancées significatives observées	71,40%	35,70%	54%
Rencontres, sensibilisation et activités de proximité / Formation et sensibilisation des membres	42,90%	35,70%	39%
Activités préélectorales et mobilisation politique / Mobilisation et présence des partis sur le terrain	35,70%	50,00%	43%
Multiplication des partis politiques / Inscription et multiplication des partis politiques	28,60%	35,70%	32%
Présence limitée ou timide des partis sur le terrain/ Absence de véritables activités politiques locales	28,60%	14,30%	21%

Au départ, le Conseil électoral provisoire (CEP) voulait imposer un seuil minimal de 30 000 adhérents pour qu'un parti politique puisse participer aux élections. Mais l'Exécutif est allé

beaucoup plus loin en élevant ce chiffre à 100 000 membres. Cette augmentation a suscité une grande controverse, en particulier dans la classe politique. Certains acteurs y voient un bon moyen de réduire le nombre excessif de partis. D'autres, au contraire, dénoncent un obstacle impossible à franchir pour les petites structures politiques, et donc un facteur d'exclusion.

3.3 Préoccupations politiques et priorités identifiées des acteurs consultés

Interrogés sur leurs plus grandes préoccupations politiques (Question 5), les acteurs ont identifié en premier lieu et respectivement l'organisation des élections (moyenne : 79 %) et l'insécurité et la sécurité publique (71 %). Les questions liées à la gouvernance, à la légitimité et à l'avenir de la transition atteignent 36 %, tandis que la gestion des déplacés internes reste moins fréquemment mentionnée (11 %). Il convient de noter que l'organisation des élections passe comme première priorité au cours de ce second tour de consultation, tandis qu'elle occupait la deuxième position après le problème de l'insécurité. Cela atteste probablement d'un certain ras-le-bol des citoyennes et des citoyens avec une transition qui a trop duré et qui n'a pas amélioré leurs conditions de vie ni leurs perspectives d'avenir.

D'un autre côté, l'étude a cherché à saisir l'opinion des acteurs politiques et de la société civile sur les priorités nationales sur lesquelles le pouvoir de transition devrait se concentrer (Question 10 : À votre avis, quelles sont les trois actions urgentes auxquelles le pouvoir en place devrait accorder la priorité en ce moment ?). Et les résultats, comme le présente le tableau ci-dessous, montrent un consensus remarquable autour de la nécessité de rétablir la sécurité et de lutter contre les gangs (100 %) avant toute autre action. Les participants estiment également que les autorités devraient accélérer l'organisation des élections (54 %), assurer le déblocage des routes et la libre circulation (36 %), favoriser le dialogue national et la restauration d'un climat de confiance (36 %), améliorer les conditions économiques de la population (36 %) et renforcer l'assistance aux personnes déplacées (21 %). On comprend jusqu'à quel point la question sécuritaire et les élections sont intimement liées dans l'esprit des citoyennes et des citoyens.

Tableau 10: Perceptions des trois priorités nationales pour le pouvoir de transition

Thèmes dominants	Société civile	Acteurs politiques	Moyenne
Rétablissement de la sécurité et lutte contre les gangs	100,00%	100,00%	100%
Organisation des élections	35,70%	71,40%	54%
Déblocage des routes et libre circulation	35,70%	35,70%	36%
Création d'un climat de confiance et dialogue national	28,60%	42,90%	36%
Amélioration des conditions de vie et relance économique	28,60%	42,90%	36%
Assistance aux personnes déplacées	35,70%	7,10%	21%

Pour aller plus loin, nous avons croisé les résultats obtenus par département (voir en annexes les données des Tableaux 15 et 16 insérés en annexes, relatives à la Question 10), et il nous est apparu qu'au-delà de cette convergence globale, les perceptions se différencient quant aux autres priorités. Les acteurs politiques accordent une place importante à l'organisation des élections (71,4 %), particulièrement dans le Centre, l'Ouest, les Nippes, le Nord, le Nord-Ouest, le Sud et le Nord-

Est, traduisant une volonté de rétablir rapidement la légitimité des institutions. En revanche, les départements de la Grand'Anse et du Sud-Est ne considèrent pas les élections comme une priorité immédiate, privilégiant davantage le dialogue national ou l'amélioration des conditions de vie. Les préoccupations liées au déblocage des routes et à la libre circulation se concentrent surtout dans le Nord, le Nord-Ouest, le Sud et le Nord-Est, tandis que le dialogue national est davantage mis en avant dans l'Artibonite, les Nippes et le Sud-Est. L'assistance aux personnes déplacées demeure une priorité marginale, n'étant véritablement évoquée que par les acteurs politiques de l'Artibonite.

La société civile partage le consensus sur la sécurité, mais établit une hiérarchie des priorités sensiblement différente. L'organisation des élections apparaît beaucoup moins prioritaire (35,7 %), ce qui suggère que plusieurs participants estiment que les conditions nécessaires à un scrutin crédible ne sont pas encore réunies. À l'inverse, des préoccupations davantage liées aux conséquences de la crise sont mises en avant. L'assistance aux personnes déplacées est mentionnée dans plusieurs départements (Artibonite, Ouest, Sud-Est et Nord-Ouest), alors qu'elle est presque absente chez les acteurs politiques. De même, le déblocage des routes est fortement souligné dans les Nippes, le Nord, le Nord-Ouest et le Nord-Est, reflétant l'importance accordée à la reprise de la mobilité et des activités économiques. Les Nippes se distinguent par une vision particulièrement globale, où sécurité, élections, libre circulation, dialogue et relance économique sont toutes considérées comme prioritaires. À l'opposé, le Sud adopte une approche beaucoup plus restrictive, concentrant presque exclusivement ses attentes sur le rétablissement de la sécurité. Ces différences montrent que, si la sécurité constitue le préalable incontournable pour tous, la société civile tend à privilégier davantage les réponses humanitaires et socioéconomiques, tandis que les acteurs politiques mettent davantage l'accent sur les réformes institutionnelles et le calendrier électoral.

3.4 Perception d'une situation socioéconomique de plus en plus précaire

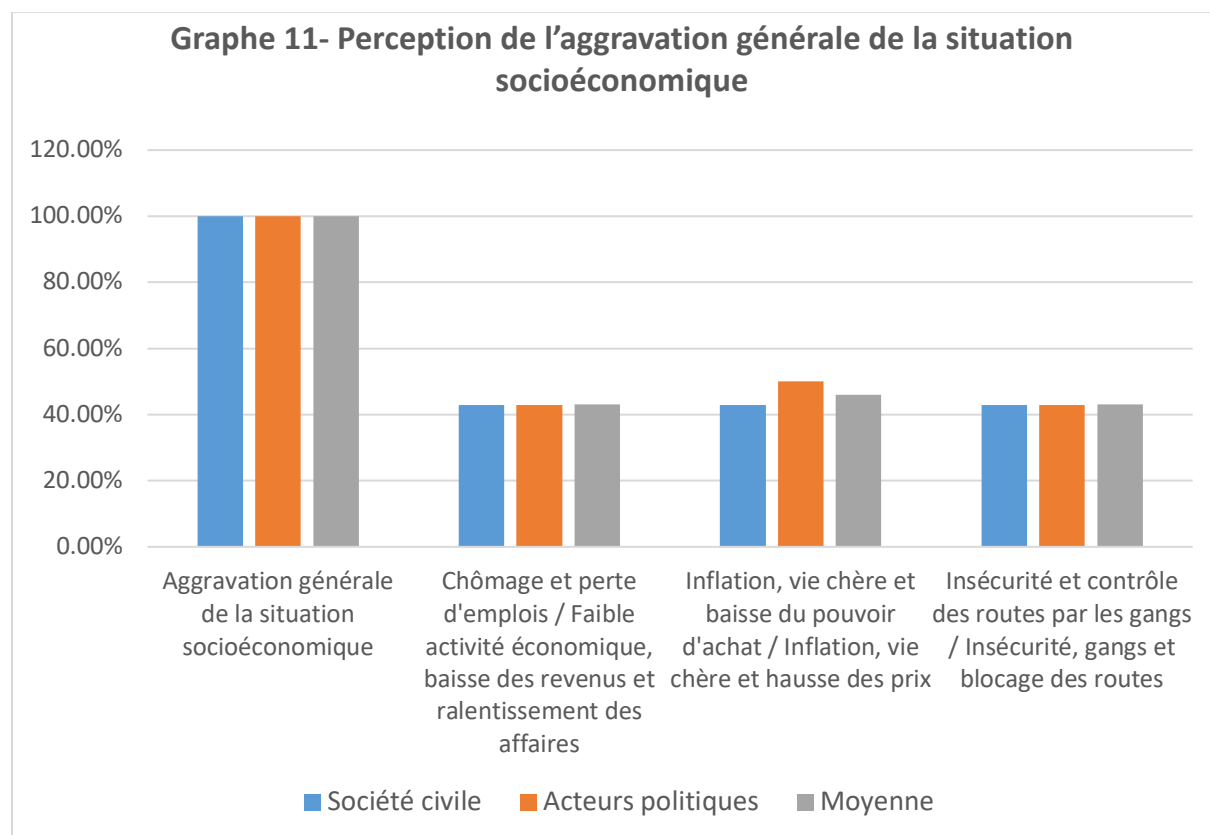
Invités à décrire la situation socioéconomique et à indiquer en quoi elle s'est améliorée ou aggravée (Questions 2 et 4), les acteurs consultés l'ont présentée comme très précaire et s'aggravant de jour en jour. Ils associent principalement cette situation à la pauvreté, à la misère, à la précarité économique et à la vie chère (64 %). Tel que le montre le tableau ci-après, le chômage et le manque d'opportunités (50 %), particulièrement soulignés par les représentants des partis politiques, ainsi que l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat (39 %), occupent également une place importante dans les discussions. Tous les groupes interrogés considèrent que la situation socioéconomique s'est aggravée depuis les derniers mois. Cette dégradation est notamment attribuée à la hausse des prix, à la diminution des revenus, à l'insécurité persistante ainsi qu'au contrôle exercé par les groupes armés sur plusieurs axes routiers, facteurs qui accentuent les difficultés économiques des ménages.

Encore une fois, le rapport entre l'insécurité et tous les autres aspects de la vie de la population apparaît évident et préoccupant. Les gens expriment presque partout l'impact négatif de l'insécurité sur la vie économique et leurs conditions de vie. Par exemple, à Marigot dans le Sud-est, un acteur l'a exprimé en des termes très forts :

« *Noumenm ki Marigo, kilti pan ou bese paske nou paka rive transpote pwodwi yo, ki anpil fwa rete gaspiye. Se sa ki fe mwayen ekonomik nou bese anpil* » (Traduction française : Notre

production à Marigot a baissé parce que nous ne pouvons pas transporter les récoltes, qui sont ainsi gaspillées. Il en résulte donc une baisse considérable de nos revenus).

Figure 11: Perception de l'aggravation générale de la situation socioéconomique



IV. CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS

4.1 Conclusion générale

Le deuxième rapport du projet de veille institutionnelle et politique en Haïti (VIP-Haïti) met en évidence une situation nationale marquée par une profonde crise multidimensionnelle où les dimensions sécuritaire, politique, institutionnelle, électorale et socioéconomique s'entremêlent et se renforcent mutuellement. Les consultations réalisées auprès de 214 acteurs issus des partis politiques et des organisations de la société civile, complétées par les observations de terrain menées dans 22 communes des dix départements du pays, montrent que la transition politique peine à répondre aux attentes de la population et à créer les conditions nécessaires à un retour durable à la stabilité démocratique.

Le premier constat majeur est la place centrale occupée par l'insécurité dans la perception des acteurs consultés. Avec 93 % des groupes qui associent spontanément l'environnement politique national à la violence et à l'insécurité, cette dernière apparaît comme le principal facteur déterminant de la crise actuelle. L'expansion des groupes armés, la perte progressive du contrôle territorial de l'État et les restrictions à la libre circulation affectent non seulement la gouvernance publique, mais également la capacité des institutions à fonctionner, la confiance citoyenne et les perspectives d'organisation des élections.

La transition est également confrontée à une importante crise de confiance. Près de neuf groupes sur dix (89 %) considèrent que le climat politique s'est détérioré au cours des derniers mois. Cette perception négative s'explique par l'absence de progrès visibles dans plusieurs domaines essentiels, notamment la sécurité, la gouvernance publique et l'organisation des élections. Les citoyens expriment une attente croissante d'un retour à la légitimité institutionnelle, ce qui explique que l'organisation des élections soit devenue la première préoccupation politique (79 %), devant même la sécurité publique (71 %).

En matière électorale, les résultats montrent un contraste important entre les efforts institutionnels engagés et la perception citoyenne des progrès réalisés. Bien que certaines structures aient été mises en place et que l'ONI démontre une capacité opérationnelle encourageante avec 94,9 % des bureaux observés ouverts, les structures territoriales du CEP demeurent fragiles. La fermeture de 42,1 % des BEC observés et la faible fréquentation des bureaux ouverts illustrent le décalage entre l'existence formelle des institutions électorales et leur capacité réelle à mobiliser les citoyens et à préparer efficacement un scrutin crédible.

Les résultats montrent également que les élections ne pourront être organisées de manière acceptable sans répondre aux conditions fondamentales identifiées par les acteurs eux-mêmes. L'insécurité constitue l'obstacle principal (96 % des groupes), tandis que le rétablissement de la sécurité est considéré comme le préalable essentiel à la tenue d'élections crédibles (89 %). Toutefois, la question électorale ne doit pas être réduite à une dimension technique. Les participants associent également la crédibilité du processus à la restauration de la confiance, à l'amélioration du registre électoral, à l'accès aux documents d'identification, au retour des personnes déplacées et au renforcement de l'éducation civique.

Enfin, la crise politique s'accompagne d'une détérioration continue des conditions socioéconomiques. La pauvreté, la précarité et la vie chère sont mentionnées par 64 % des groupes, tandis que le chômage et le manque d'opportunités atteignent 50 %. L'étude confirme que l'insécurité agit comme un multiplicateur de vulnérabilités : elle perturbe les activités

économiques, empêche la circulation des biens et des personnes, réduit les revenus des ménages et aggrave la dépendance humanitaire.

Dans ce contexte, la principale conclusion du rapport est que la réussite de la transition dépendra de la capacité des autorités et des acteurs nationaux et internationaux à adopter une approche intégrée combinant sécurité, gouvernance responsable, préparation électorale crédible et réponse sociale urgente. Une transition exclusivement centrée sur l'organisation des élections, sans amélioration préalable du climat sécuritaire et institutionnel, risque d'approfondir davantage la crise de légitimité au lieu de la résoudre. La période couverte par ce rapport confirme ainsi que la transition haïtienne se trouve à un moment décisif. La restauration de la confiance publique nécessitera moins des annonces institutionnelles que des résultats concrets visibles par les citoyens : sécurité retrouvée, institutions fonctionnelles, processus électoral crédible et amélioration progressive des conditions de vie.

4.2 Principales recommandations

A) À l'attention du gouvernement

- a) Faire du rétablissement de la sécurité nationale la priorité immédiate de l'action gouvernementale, en renforçant les capacités opérationnelles des forces de sécurité, en améliorant la coordination institutionnelle et en restaurant progressivement l'autorité de l'État dans les zones contrôlées par les groupes armés ;
- b) Élaborer et communiquer publiquement une feuille de route claire de sortie de transition, précisant le soutien au bon déroulement du processus électoral afin de réduire l'incertitude et restaurer la confiance ;
- c) Renforcer les mécanismes de transparence et de redevabilité, notamment par la mise en place effective du Comité consultatif prévu dans le Pacte et par une meilleure communication sur les décisions stratégiques prises au nom de l'État ;
- d) Mettre en œuvre des mesures urgentes de soutien socioéconomique, particulièrement en faveur des populations affectées par l'insécurité, des personnes déplacées et des communautés dont les activités économiques sont paralysées ;
- e) Faciliter le dialogue national inclusif, en associant les partis politiques, la société civile, les collectivités territoriales et les secteurs économiques afin de créer un consensus minimal autour des priorités nationales.

B) À l'attention du Conseil Électoral Provisoire (CEP)

- a) Accélérer l'opérationnalisation effective des structures électorales territoriales, notamment les BEC et les BED, en résolvant rapidement les problèmes liés aux locaux, au personnel et aux ressources matérielles ;
- b) Renforcer la communication publique et la visibilité institutionnelle, afin que les citoyens connaissent le rôle des structures électorales, leurs activités et les étapes du processus électoral ;
- c) Établir un calendrier électoral réaliste et transparent, accompagné d'informations régulières permettant aux acteurs politiques et aux citoyens de suivre l'évolution des préparatifs ;

- d) Renforcer les mécanismes de consultation avec le gouvernement, les partis politiques et la société civile afin d'améliorer l'acceptabilité du processus électoral et la confiance des citoyens dans le processus électoral ;
- e) Faire le suivi des recommandations de la Commission bipartite (CEP/Gouvernement) pour une mise en œuvre harmonieuse de la législation électorale et la mise en confiance des acteurs.

C) À l'attention de l'Office National d'Identification (ONI)

- a) Maintenir et renforcer la couverture territoriale des services d'identification, particulièrement dans les zones affectées par l'insécurité ;
- b) Accélérer la production et la distribution des cartes d'identification nationales, éléments essentiels à la participation électorale ;
- c) Collaborer étroitement avec le CEP pour améliorer la fiabilité du registre électoral, en anticipant les besoins liés à une éventuelle augmentation de la demande.

D) À l'attention des partis politiques

- a) Renforcer leur implantation locale et leur capacité de mobilisation citoyenne, au-delà des seules périodes électorales ;
- b) Développer des propositions programmatiques répondant aux préoccupations réelles de la population, notamment la sécurité, l'emploi, les services publics et la relance économique ;
- c) Favoriser les alliances fondées sur des visions politiques cohérentes, plutôt que sur des rapprochements circonstanciels liés uniquement aux échéances électorales ;
- d) Participer activement aux initiatives de dialogue national et de renforcement de la confiance publique.

E) À l'attention des organisations de la société civile (OSC)

- a) Renforcer la veille citoyenne en poursuivant le suivi des réalités locales et de l'action publique, tout en exigeant davantage de transparence et de redevabilité.
- b) Poursuivre leur rôle de veille citoyenne, d'alerte et de médiation sociale, particulièrement dans les zones touchées par la crise.
- c) Renforcer les actions d'éducation civique et électorale afin de préparer les citoyens à une participation responsable au processus démocratique.
- d) Documenter davantage les impacts sociaux et économiques de l'insécurité afin d'alimenter les décisions publiques et les interventions humanitaires.

F) À l'attention des partenaires internationaux

- a) Maintenir un appui prioritaire aux efforts de sécurisation du territoire, tout en veillant au respect des principes démocratiques et des droits humains ;
- b) Soutenir techniquement et financièrement le renforcement du CEP et de l'ONI, afin d'améliorer la crédibilité et la faisabilité du processus électoral ;
- c) Encourager un accompagnement coordonné de la transition, évitant une approche uniquement sécuritaire ou électorale et intégrant les dimensions institutionnelles, économiques et sociales ;
- d) Accroître l'aide humanitaire et le soutien aux communautés affectées par les déplacements forcés et la dégradation des conditions de vie.

V. ANNEXES

5.1 Guide des entretiens de groupe

Bloc 1 : Perception de l'environnement politique et de la situation socioéconomique

1. **Perception générale de l'environnement politique** – En observant l'environnement politique du pays en ce moment, quels sont les 3 premiers mots qui vous viennent en tête pour le décrire (*Tour de table*)
2. **Perception générale de la situation socioéconomique** - En observant la situation socioéconomique du pays en ce moment, quels sont les 3 premiers mots qui vous viennent en tête pour la décrire (*Tour de table*)
3. **Amélioration ou aggravation du climat politique** – En quoi est-ce que le climat politique s'est-il amélioré ou aggravé dans votre région ou département ?
4. **Amélioration ou aggravation de la situation socioéconomique** – En quoi est-ce que la situation socioéconomique s'est-elle améliorée ou aggravée dans votre région ou département ?
5. **Questions politiques préoccupantes** – À votre avis, quelles sont les deux questions politiques qui préoccupent le plus les acteurs dans votre région ou département ?

Bloc 2 : Évaluation du contexte pré-électoral et de la faisabilité des élections

6. Selon vous, quels sont les trois (3) principaux obstacles à l'organisation des élections en Haïti au cours de l'année 2026 ? à quelles conditions des élections pourraient-elles se tenir dans votre zone dans les 6 prochains mois ?
7. Selon vous, à quelles conditions des élections pourraient-elles se tenir en Haïti au cours de l'année 2026 ?
8. Quelles avancées aviez-vous pu observer de la part des autorités de la transition (gouvernement, CEP, ONI, etc.) en direction de la préparation des élections au niveau de votre région ou département ?
9. Quelles avancées aviez-vous pu observer de la part des partis et groupements politiques en direction de la préparation des élections au niveau de votre région ou département ?

Bloc 3 : Perception des priorités du moment

10. À votre avis, quelles sont les trois actions urgentes auxquelles le pouvoir en place devrait accorder la priorité en ce moment ?

5.2. Grilles d'observation sur le terrain

A. FICHE D'IDENTIFICATION

Section	Données à ajouter
1. Identification	Date : _____ Moniteur/Monitrice : _____ Département : _____ Communes formant la Région ou les observations ont été faites : Commune 1 : _____ Commune 2 : _____ Commune 3 : _____ Commune 4 : _____
2. Période d'observation	Du au 2026 (une semaine)

B. OBSERVATIONS FACTUELLES PORTANT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA DYNAMIQUE POLITIQUES

Question clé 1 : Dans quelle mesure avez-vous observé les faits (événements, actions, comportements, tendances, etc.) suivants dans votre région/département au cours des deux dernières semaines ? Vous répondrez selon une échelle de 1 à 4 (1= Pas du tout ; 2= Peu ; 3 = Moyen ; 4= Beaucoup).

No.	Indicateurs	Description de l'indicateur	Échelle de réponse				Commentaires ou explications appropriés
			1	2	3	4	
01	Activité des partis politiques	Réunions, mobilisation, affichage, déclarations publiques					
02	Structuration des alliances / coalitions	Nouvelles plateformes ou regroupements visibles					
03	Intensité du débat public politique	Discussions communautaires, médias locaux, réseaux sociaux					
04	Polarisation politique	Discours radicaux, tensions verbales					
05	Incidents ou violences à caractère politique	Menaces, affrontements, intimidations contre des acteurs					
06	Présence et influence de groupes illégaux armés dans les processus politiques	Prises de position et interférences ou menaces explicites d'interférence de groupes illégaux armés dans activités politiques					

07	Participation citoyenne	Forums, réunions publiques ou prises de position politiques dans les médias locaux par des membres d'OCB/OSC et des leaders communautaires					
08	Soutien de l'opinion publique locale à la gouvernance de la transition	Prises de position généralement favorables aux autorités de la transition et aux mesures politiques qu'elles mettent en œuvre					

B. OBSERVATIONS FACTUELLES PORTANT SUR LES PRÉPARATIFS ÉLECTORAUX

Question clé 2 : Dans quelle mesure avez-vous observé les faits (événements, actions, comportements, tendances, etc.) suivants dans votre région/département au cours de la semaine écoulée ? Vous répondrez selon une échelle de 1 à 4 (1= Pas du tout ; 2= Peu ; 3 = Moyen ; 4= Beaucoup).

No.	Indicateurs	Description de l'indicateur	Échelle de réponse				Commentaires ou explications appropriés
			1	2	3	4	
01	Installation ou fonctionnement des structures électorales locales	Bureaux du CEP fonctionnels (BEC, BED), présence de personnel, réunions préparatoires					
02	Communication institutionnelle sur le processus	Sensibilisation, campagnes d'information, affichage public					
03	Mise à jour ou consultation des listes électorales	Centres d'inscription ouverts, affluence observée					
04	Formation du personnel électoral	Séances de formation organisées localement					

05	Logistique électorale visible	Distribution de matériel, repérage de centres de vote					
06	Participation des femmes et des jeunes	Activités de sensibilisation électorale ou d'éducation civique électorale ciblant les jeunes et les femmes					
07	Implication des organisations de la société civile au processus électoral	Activités de sensibilisation électorale ou d'éducation civique électorale par des OCB/OSC ; Participation des OCB/OSC aux rencontres ou aux séances de formation du CEP ; prises de position des OCB/OSC dans les médias locaux en rapport au processus électoral.					
08	Soutien de l'opinion publique locale au processus électoral	Prises de position généralement favorables processus électoral dans votre région/département					

C. OBSERVATIONS RELEVÉES AU MOMENT DES VISITES AUX BUREAUX DU CEP (BEC, BED)

1	Visites aux BEC et BED	
1.1	Nom du BEC/ ou du BED	☐ BEC de : ☐ BED de
1.2	Date de la visite	
1.3	Adresse	
1.4	Le BEC/BED est-il ouvert ?	☐ Oui ☐ Non
1.5	Si la réponse a 1.4 est « Non », pourquoi le BEC/BED est-il fermé ? Et depuis quand ?	

1.6	Si la réponse a 1.4 est « Oui », jusqu'à quel point le BEC/BED est opérationnel ou fonctionnel ?	☐ Les employés sont présents, mais il n'y a pas d'utilisateurs (citoyens) venus demander des services ou des informations ☐ Les employés sont présents, et il y a quelques utilisateurs venus demander des services ou des informations ☐ Les employés sont présents, et il y a beaucoup d'utilisateurs venus demander des services ou des informations
1.7	Autres observations importantes faites lors de la visite	

D. OBSERVATIONS RELEVÉES AU MOMENT DES VISITES AUX BUREAUX DE L'ONI

1	Visites de l'ONI	
1.1	Nom du bureau de l'ONI (sa localisation)	☐ Bureau de l'ONI de :.....
1.2	Date de la visite	
1.3	Adresse	
1.4	Le de l'ONI est-il ouvert ?	☐ Oui ☐ Non
1.5	Si la réponse a 1.4 est « Non », pourquoi le de l'ONI est-il fermé ? Et depuis quand ?	
1.6	Si la réponse a 1.4 est « Oui », jusqu'à quel point le de l'ONI est opérationnel ou fonctionnel ?	☐ Les employés sont présents, mais il n'y a pas d'utilisateurs (citoyens) venus demander des services ou des informations ☐ Les employés sont présents, et il y a quelques utilisateurs venus demander des services ou des informations ☐ Les employés sont présents, et il y a beaucoup d'utilisateurs venus demander des services ou des informations
1.7	Autres observations importantes faites lors de la visite	

5.3 Tableaux de données complémentaires

Question 1 : En observant l'environnement politique du pays en ce moment, quels sont les trois premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

Tableau 11 – Perception générale de l'environnement politique du pays par département (Acteurs politiques)

Département	T1 Insécurité et violence	T2 Instabilité politique et institutionnelle	T3 Mauvaise gouvernance, incompétence et irresponsabilité	T4 Corruption et impunité	T5 Méfiance et crise de confiance	T6 Crise économique et précarité
Grand'Anse	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Centre	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %	100 %
Artibonite	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %	100 %
Ouest	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %
Nippes	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Sud-Est	100 %	100 %	0 %	100 %	100 %	100 %
Nord	100 %	0 %	100 %	100 %	0 %	100 %
Nord-Ouest	100 %	0 %	100 %	0 %	0 %	100 %
Sud	0 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %
Nord-Est	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %
Moyenne	86,0 %	50,0 %	71,0 %	50,0 %	36,0 %	36,0 %

N.B. Lorsqu'un thème est mentionné dans tous les focus groups réalisés dans un département, il est noté 100%. Si pour un département le thème figure dans un focus group sur deux, il est noté 50%. S'il est mentionné dans 2 focus groups sur 6, il est noté 33.33%, ainsi de suite. Veuillez noter le nombre de focus groups par département : 6 pour l'Ouest, 4 pour le Centre, 4 pour l'Artibonite, et deux pour chacun des autres départements.

Tableau 12 – Perception générale de l'environnement politique du pays par département (Société civile)

Département	T1 Insécurité et violence	T2 Instabilité politique et institutionnelle	T3 Mauvaise gouvernance, incompétence et irresponsabilité	T4 Corruption et impunité	T5 Méfiance et crise de confiance	T6 Crise économique et précarité
Centre	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ouest	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Sud-Est	100 %	0 %	100 %	100 %	100 %	0 %
Artibonite	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %
Nord-Est	100 %	0 %	100 %	0 %	0 %	100 %
Sud	100 %	100 %	100 %	0 %	100 %	100 %
Nord-Ouest	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Nippes	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %	100 %
Grand'Anse	100 %	0 %	100 %	100 %	0 %	100 %

Nord	100 %	0 %	100 %	0 %	0 %	100 %
Moyenne	100,0 %	50,0 %	42,9 %	42,9 %	42,9 %	42,9 %

N.B. Lorsqu'un thème est mentionné dans tous les focus groups réalisés dans un département, il est noté 100%. Si pour un département le thème figure dans un focus group sur deux, il est noté 50%. S'il est mentionné dans 2 focus groups sur 6, il est noté 33.33%, ainsi de suite. Veuillez noter le nombre de focus groups par département : 6 pour l'Ouest, 4 pour le Centre, 4 pour l'Artibonite, et deux pour chacun des autres départements.

Question 7 : Selon vous, à quelles conditions des élections pourraient-elles se tenir en Haïti au cours de l'année 2026 ?

Tableau 13 – Perception des conditions indispensables à la tenue des élections par département (Acteurs politiques)

Département	T1 Rétablissement de la sécurité et démantèlement des gangs / Rétablissement de la sécurité et lutte contre les gangs	T2 Création d'un climat de confiance	T3 Libre circulation et réouverture des territoires	T4 Éducation civique et sensibilisation citoyenne	T5 Disponibilité des cartes d'identification et amélioration du registre électoral	T6 Retour des personnes déplacées
Grand'Anse	0 %	0 %	100 %	100 %	0 %	0 %
Centre	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Artibonite	50 %	50 %	0 %	0 %	0 %	50 %
Ouest	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Nippes	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Sud-Est	100 %	0 %	100 %	100 %	0 %	0 %
Nord	100 %	0 %	100 %	100 %	0 %	100 %
Nord-Ouest	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Sud	100 %	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %
Nord-Est	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %
Moyenne	75,0 %	25,0 %	40,0 %	30,0 %	20,0 %	15,0 %

N.B. Lorsqu'un thème est mentionné dans tous les focus groups réalisés dans un département, il est noté 100%. Si pour un département le thème figure dans un focus group sur deux, il est noté 50%. S'il est mentionné dans 2 focus groups sur 6, il est noté 33.33%, ainsi de suite. Veuillez noter le nombre de focus groups par département : 6 pour l'Ouest, 4 pour le Centre, 4 pour l'Artibonite, et deux pour chacun des autres départements.

Tableau 14 – Perception des conditions indispensables à la tenue des élections par département (Société civile)

Département	T1 Rétablissement de la sécurité et démantèlement des gangs / Rétablissement de la sécurité et lutte contre les gangs	T2 Création d'un climat de confiance	T3 Libre circulation et réouverture des territoires	T4 Éducation civique et sensibilisation citoyenne	T5 Disponibilité des cartes d'identification et amélioration du registre électoral	T6 Retour des personnes déplacées
Centre	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ouest	66,7 %	66,7 %	33,3 %	0 %	33,3 %	0 %
Sud-Est	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %	100 %
Artibonite	100 %	0 %	0 %	0 %	50 %	0 %
Nord-Est	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %
Sud	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %
Nord-Ouest	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Nippes	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Grand'Anse	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Nord	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %
Moyenne	86,7 %	26,7 %	23,3 %	30,0 %	8,3 %	10,0 %

N.B. Lorsqu'un thème est mentionné dans tous les focus groups réalisés dans un département, il est noté 100%. Si pour un département le thème figure dans un focus group sur deux, il est noté 50%. S'il est mentionné dans 2 focus groups sur 6, il est noté 33.33%, ainsi de suite. Veuillez noter le nombre de focus groups par département : 6 pour l'Ouest, 4 pour le Centre, 4 pour l'Artibonite, et deux pour chacun des autres départements.

Q10. À votre avis, quelles sont les trois actions urgentes auxquelles le pouvoir en place devrait accorder la priorité en ce moment ?

Tableau 15 – Perception des priorités nationales par département (Acteurs politiques)

Département	T1 Rétablissement de la sécurité et lutte contre les gangs	T2 Organisation des élections	Déblocage des routes et libre circulation	T4 Création d'un climat de confiance et dialogue national	T5 Amélioration des conditions de vie et relance économique	T6 Assistance aux personnes déplacées
Grand'Anse	100	0	0	0	0	0
Centre	100	100	0	50	50	0
Artibonite	100	50	0	100	50	50
Ouest	100	100	33,3	33,3	33,3	0
Nippes	100	100	0	100	0	0
Sud-Est	100	0	0	100	100	0
Nord	100	100	100	0	100	0
Nord-Ouest	100	100	100	100	100	0
Sud	100	100	100	0	0	0
Nord-Est	100	100	100	0	0	0
Moyenne	100,0 %	71,4 %	35,7 %	42,9 %	42,9 %	7,1 %

N.B. Lorsqu'un thème est mentionné dans tous les focus groups réalisés dans un département, il est noté 100%. Si pour un département le thème figure dans un focus group sur deux, il est noté 50%. S'il est mentionné dans 2 focus groups sur 6, il est noté 33.33%, ainsi de suite. Veuillez noter le nombre de focus groups par département : 6 pour l'Ouest, 4 pour le Centre, 4 pour l'Artibonite, et deux pour chacun des autres départements.

Tableau 16 – Perception des priorités nationales par département (Société civile)

Département	T1 Rétablissement de la sécurité et lutte contre les gangs	T2 Organisation des élections	Déblocage des routes et libre circulation	T4 Création d'un climat de confiance et dialogue national	T5 Amélioration des conditions de vie et relance économique	T6 Assistance aux personnes déplacées
Grand'Anse	100	100	0	100	0	0
Centre	100	0	0	50	0	0
Artibonite	100	50	0	50	0	100
Ouest	100	0	66,7	66,7	33,3	66,7
Nippes	100	100	100	100	100	0
Sud-Est	100	0	0	100	0	100
Nord	100	0	100	0	100	0
Nord-Ouest	100	100	100	0	100	100
Sud	100	0	0	0	0	0
Nord-Est	100	100	100	100	0	0
Moyenne	100,0 %	35,7 %	35,7 %	28,6 %	28,6 %	35,7 %

N.B. Lorsqu'un thème est mentionné dans tous les focus groups réalisés dans un département, il est noté 100%. Si pour un département le thème figure dans un focus group sur deux, il est noté 50%. S'il est mentionné dans 2 focus groups sur 6, il est noté 33.33%, ainsi de suite. Veuillez noter le nombre de focus groups par département : 6 pour l'Ouest, 4 pour le Centre, 4 pour l'Artibonite, et deux pour chacun des autres départements.

Tableau 17- Répartition du nombre de bureaux de l'ONI visités par département

Departement	Nombre de communes	Liste des communes
Artibonite	4	Ennery
		Gonaïves
		Gros Morne
		Saint-Marc
Centre	6	Belladère
		Boucan Carré
		Cerca-carvajal
		Hinche
		Lascahobas
		Maissade
Grand'Anse	3	Beaumont
		Jeremie
		Roseaux
Nippes	3	Miragoâne
		Paillant
		Petite Rivière de Nippes
Nord		Acul du Nord
		Cap-Haïtien
		Limbé
		Plaine du Nord
		Port-Margot
Nord-Est	5	Fort-Liberté
		Ouanaminthe
		Trou du Nord
Nord-Ouest	3	Jean-Rabel
		Mole Saint Nicolass
		Port-de-Paix
Ouest	6	Carrefour
		Delmas
		Kenscoff
		Pétion-Ville
		Port-au-Prince
		Tabarre
Sud	3	Camp-Perrin
		Les Cayes
		Torbeck
Sud-Est	3	Cayes-Jacmel
		Jacmel
		Marigot
Total	39	

Tableau 18- Répartition du nombre de BEC visités par département

Département	Nombre de communes	Liste des communes
Centre	6	Belladère Boucan Carré Cerca-carvajal Hinche Lascahobas Maissade
Ouest	5	Carrefour Delmas Kenscoff Pétion-Ville Port-au-Prince
Artibonite	5	Ennery Gonaïves Gros Morne Saint-Marc
Sud	3	Camp-Perrin Les Cayes Torbeck
Grand'Anse	3	Beaumont Jeremie Roseaux
Nippes	3	Miragoâne Paillant Petite Rivière de Nippes
Nord	5	Acul du Nord Cap-Haïtien Limbé Plaine du Nord Port-Margot
Nord-Est	3	Fort-Liberté Ouanaminthe Trou du Nord
Nord-Ouest	3	Jean-Rabel Mole Saint Nicolas Port-de-Paix
Sud-Est	3	Cayes-Jacmel Jacmel Marigot
Total	38	

